

# *l'Anti*capitaliste

n°277 | 19 février 2015 — 1,20€

l'hebdomadaire du NPA ~ [www.NPA2009.org](http://www.NPA2009.org)



**Annulation  
de la dette**

**SOLIDARITÉ**  
**αλληλεγγύη**  
**avec le peuple grec!**

## **Dossier**

**Faire sauter  
la banque**

Pages 6 et 7

## **ÉDITO**

Barbarie et surenchères  
réactionnaires

Page 2

## **PREMIER PLAN**

Loi Macron: «Rien  
ne nous fera reculer»...

Page 2



## **ACTU INTERNATIONALE**

Il y a 50 ans Malcom X  
mourait assassiné

Page 5

## **LIBRE EXPRESSION**

Entretien avec Manon Fillonneau  
(European Roma Rights Centre)

Page 12



Par GALIA TRÉPÈRE

## Barbarie et surenchères réactionnaires

Dans l'odieux attentat antisémite qui a fait deux morts et cinq blessés à Copenhague dimanche dernier, deux fusillades prenant pour cible un centre de débats et une synagogue, c'est la même haine de la liberté d'expression qui s'est exprimée, la même haine de l'autre, que les 7 et 9 janvier dernier contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher de Vincennes.

Un peu plus tard, dans la même journée, on apprenait qu'un cimetière juif, à Sarre-Union, en Alsace, avait été profané. Des adolescents qui n'avaient pas réalisé non pas ce qu'ils faisaient, ont-ils par la suite justifié, mais quelles répercussions aurait leur geste, surpris qu'ils ont été par leur mise en garde à vue. Mais comment expliquer ce geste autrement que par la bêtise, voire la haine raciste ?

Ces actes barbares naissent sur le terreau de la décomposition sociale, dont sont responsables les classes dirigeantes, et des guerres que leurs États mènent contre les peuples, en particulier au Moyen-Orient. Loin de laisser espérer des solutions qui pourraient en tarir les sources, les pouvoirs en place les utilisent pour justifier leur fuite en avant dans leur politique répressive, sécuritaire et militariste. Le Premier ministre israélien, Netanyahu, n'a-t-il pas déclaré aux « juifs d'Europe » : « Israël vous attend à bras ouverts » ? Il dramatise la situation pour jouer sur les peurs et attiser les haines dont se nourrit sa propre politique. Et Manuel Valls en rajoute lui aussi, provoquant l'opinion en employant le terme d'« islamo-fascisme » qui laisserait croire que l'antisémitisme ne serait le fait que de l'intégrisme islamiste, quand c'est avant tout le fonds de commerce, bien français, de l'extrême droite.

Pour imposer leur domination aux classes et aux peuples exploités, les uns et les autres voudraient nous enrôler dans cette guerre de tous contre tous, qui contre les musulmans, qui contre les juifs, qui contre les Roms... Nous n'en serons pas ! Face aux attentats barbares et à ces emballages réactionnaires qui s'alimentent les uns les autres, notre boussole est plus que jamais notre camp social, celui des exploités, des opprimés, quelle que soit notre origine, notre couleur de peau, notre religion ou absence de religion. La lutte pour son unité à travers la lutte pour la démocratie, contre tous les racismes.

### BIEN DIT

*Le 49.3 est une brutalité, le 49.3 est un déni de démocratie, le 49.3 est une manière de freiner ou d'empêcher le débat parlementaire.*

FRANÇOIS HOLLANDE, le 9 février 2006, premier secrétaire du PS critiquant l'utilisation par Villepin du 49.3 pour imposer son Contrat première embauche...

## À la Une

# Solidarité avec le peuple grec !

*Ce qui se passe en Grèce interroge touTEs les anticapitalistes : à partir du moment où un mouvement réformiste-radical comme Syriza vient au pouvoir, certes sans qu'il y ait eu défaite frontale des travailleurs mais avec une usure de luttes jamais victorieuses, quelles sont ses marges de manœuvre, et quelles doivent être les tâches des anticapitalistes ?*

Trois semaines après la victoire électorale de Syriza, on est au cœur de ces questions, avec les premiers pas d'un gouvernement largement soutenu (si les élections avaient lieu aujourd'hui, Syriza aurait 45% et la droite seulement 18%), mais aussi des limites évidentes. Le mouvement de masse – sauf la direction du KKE, le PC grec ! – est descendu à plusieurs reprises dans les rues pour que les mesures anti-austérité soient appliquées, et pendant ce temps, Tsipras, ses ministres et conseillers, se sont lancés dans des négociations difficiles avec des instances européennes et le FMI.

### Des sourires inquiétants

L'enjeu avait été fixé par Tsipras : refus de toute troïka, arrêt immédiat du mémorandum avec en conséquence le refus que la Grèce perçoive le dernier montant du prêt (7,2 milliards d'euros). En revanche, des discussions pour obtenir un « accord passerelle » permettant de mettre en œuvre les premières mesures « humanitaires », et de lancer quelques pistes de relance. Pour cela, la demande que la Grèce perçoive les gains de ses obligations à la Banque européenne (1,9 milliard d'euros), une augmentation de 10 milliards du seuil d'émission des titres du Trésor à court terme ou encore que les 11 milliards d'euros du Fonds de stabilité financière grec puissent être affectés à l'assainissement total de son système bancaire. Sans oublier le passage de l'excédent budgétaire par rapport au PIB de 3 ou 4,5 % à 1,5 %, conformément au Pacte de stabilité. L'accueil divers à cette démarche réellement minimum traduisait les inquiétudes réelles de certains, par rapport à un mouvement

C'ONION EUROPÉENNE CONTRE LA GREÈCE

IL FAUT ABSOLUMENT INTERDIRE LA LIBRE CIRCULATION DES IDÉES DE SYRIZA !



de solidarité naissant. Christine Lagarde se proposant comme intermédiaire entre l'UE et le gouvernement grec... Michel Sapin, expliquant doctement que la victoire de Syriza aide la France à peser pour une réorientation de la politique européenne... L'argentier allemand Schäuble dans le rôle du méchant, sans oublier les gouvernements espagnol et portugais...

Syriza a voulu jouer sur ce qui serait les contradictions profondes de l'UE (et du FMI !), qualifiant les premières discussions au niveau européen de positives, alors que tout le monde parlait pourtant d'absence

d'avancée. Une nouvelle manifestation de la volonté de Tsipras, affirmée devant le groupe parlementaire de Syriza, de respecter les réglementations européennes. Et une série de manœuvres entre les uns et les autres, comme si sur le fond, le gouvernement français n'était par exemple pas d'accord avec la ligne Merkel !

### Un cadre alternatif ?

Existe-t-il un cadre alternatif face à l'état de l'Union européenne ? À ce jour, deux espaces possibles. La Chine, qui vient d'inviter Tsipras en visite officielle et voit la Grèce

comme une tête de pont possible pour développer son influence dans la région... et ses méthodes de surexploitation ! Mais aussi la Russie de Poutine : plus que des espoirs de financement, ce qui compte ici est la réorientation des liens internationaux. Ainsi le ministre des Affaires étrangères N. Kotzias, ancien de la direction du KKE (et ex-soutien de Jaruzelwski...) développe une ligne d'alignement sur les positions pro-russes, et s'il se démarque par exemple à juste titre du soutien européen à la droite extrême de Kiev, c'est pour un alignement nationaliste sur l'impérialisme russe !

En vérité, à cette étape, on voit mal autre chose que la bataille vis-à-vis de l'Union européenne. Reste donc à voir comment la mener, et de ce point de vue, on peut avoir quelques sérieuses inquiétudes... Le ministre grec des Finances Varoufakis affirmant, puis niant, puis confirmant, que Syriza pourrait appliquer 60 à 70 % du mémorandum ; les conseillers financiers de Syriza dans les négociations actuelles : un keynésien américain pur jus ou une ancienne candidate centrale du Pasok en 2009, critiquée par Tsipras comme libérale encore en 2011...

Face à tous ces risques d'engluement technocratique, mettant en danger les mesures minimales, le mouvement de masse doit s'intensifier, dans l'indépendance de classe, pour refuser tout recul. Lundi 16 février, l'échec des négociations à Bruxelles entre les ministres des Finances de la zone euro, avec le refus par la Grèce de la proposition de l'Eurogroupe (prolongation « technique » de six mois du programme d'aides actuel conditionnée à des réformes...), ne laisse pas d'autre choix que celui de l'affrontement.

D'Athènes, A. Sartzekis

### UKRAINE

## Négociation d'un rapport de forces

*Merkel et Hollande se vantent d'avoir « arraché » à Poutine et Porochenko, après 16 heures de négociation, la signature d'un « accord de paix » sur le Donbass, région sécessionniste de l'est de l'Ukraine. Ils se donnent le beau rôle, masquant ainsi leur propre responsabilité dans l'escalade guerrière dont l'Ukraine est le théâtre.*

### Un cessez-le feu bien fragile

Parler d'accord de paix est pour le moins exagéré, c'est un cessez-le-feu qui laisse un peu de répit à la population et interrompt les surenchères militaires des dernières semaines. Il représente une nouvelle étape dans la négociation des rapports de forces

après celle de septembre dernier, Minsk 1, et personne ne peut dire quelle en sera l'issue. Cela faisait une semaine que les tractations diplomatiques s'étaient accélérées. Le 5 février, Hollande et Merkel avaient été reçus à Kiev par le président ukrainien Porochenko. Le lendemain,

ils rencontraient Poutine à Moscou. Puis ce fut l'ouverture des négociations à Minsk. Poutine, Porochenko, Merkel et Hollande ont signé une déclaration commune dans laquelle ils « réaffirment leur plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine » et se disent « fermement convaincus qu'il n'existe pas d'alternative à une solution exclusivement pacifique », simple déclaration d'intention. L'accord lui-même a été signé par les dirigeants des Républiques pro-russes de Donetsk et de Lougansk, l'ambassadeur de Russie en Ukraine, ainsi que par la diplomate suisse Heidi Tagliavini, mandatée par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

À l'heure actuelle, le cessez-le-feu semble tenir plus longtemps que le précédent qui n'avait duré que 48 heures... Son contenu est sensiblement le même : principalement l'évacuation des soldats des deux côtés, avec mise en place d'une zone

de sécurité autour de la ligne de front actuelle, la supervision de l'ensemble du processus de paix par l'OSCE, l'organisation d'élections locales conformes au droit ukrainien, une amnistie, la libération et échange de tous les prisonniers, la garantie de la libre circulation de l'aide humanitaire. Le nœud de la négociation est la mise en place de réformes constitutionnelles d'ici à la fin 2015 en vue de donner un « statut particulier » aux régions de Donetsk et Lougansk. Cela serait une forme de reconnaissance par Kiev des deux républiques pro-russes et des élections locales de novembre dernier.

### L'introuvable paix ?

Le cessez-le-feu a-t-il une chance de se prolonger et l'accord de devenir un réel accord de paix ? Tout dépend de la façon dont les principaux protagonistes, les grandes puissances, Russie, Union européenne et USA,

# Un monde à changer

**INÉGAUX DEVANT LA SANTÉ.** L'édition 2015 du rapport sur l'état de santé de la population en France aborde notamment le rôle des inégalités sociales dans les différences sur le plan de la santé...

La synthèse du rapport précise d'emblée: «*À âge et à sexe égal, l'existence et l'importance des problèmes de santé sont d'abord liées à la position sociale et au niveau d'études*».

Tous les indicateurs vont dans ce sens. Ce sont souvent les mêmes populations qui cumulent les expositions aux différents facteurs de risque pour la santé, que ce soit dans l'environnement professionnel (exposition au travail physiquement pénible, au travail de nuit, aux produits toxiques, etc.) ou dans le cadre de vie (bruit, mauvaise qualité de l'air ou de l'eau, etc.).

Ce sont elles aussi qui ont le moins souvent recours à la prévention. Des raisons financières peuvent l'expliquer, en matière dentaire par exemple: les enfants d'ouvriers, de même que les enfants scolarisés en zone d'éducation

prioritaire (ZEP) ou en zone rurale, ont un état de santé bucco-dentaire plus mauvais que les autres enfants. Pour des raisons diverses, on note également plus souvent des comportements défavorables à la santé, notamment en matière de nutrition et d'activité physique. Les inégalités sociales de mortalité sont importantes: l'écart d'espérance de vie à 35 ans entre cadres et ouvriers est de 6,3 ans pour les hommes et de 3 ans pour les femmes. De manière générale, plus l'espérance de vie est courte, plus les années de vie avec des incapacités sont nombreuses. Les différences sociales d'espérance de vie sans incapacité témoignent d'un effet de long terme de la catégorie socioprofessionnelle et des conditions de vie qui lui sont associées.

Ces questions devraient être au centre des politiques de santé... mais ce n'est pas dans ce cadre que raisonnent aujourd'hui les gouvernements qui passent les dépenses de santé à la moulinette de l'austérité.

## LOI MACRON

### « Rien ne nous fera reculer »...

*C'est par ces mots que Valls, contraint et forcé, a défendu l'utilisation de l'article 49.3 ce mardi, un des textes les plus antidémocratiques de la V<sup>e</sup> République, pour faire passer le fourre-tout libéral d'Emmanuel Macron, arme de destruction massive contre les droits des salariésEs...*

**E**t sauf si une motion de censure est votée dans les quarante-huit heures, un scénario très improbable, la loi sera considérée comme adoptée.

#### Plus de respect pour les patrons que pour les salariés

Après avoir passé près de deux semaines à débattre principalement du sort des notaires et de quelques autres « professions réglementées », les députés ont fini par consacrer trois jours de débat à l'offensive généralisée du gouvernement contre les droits des salariésEs. Les dernières heures de discussion dans la nuit de samedi à dimanche, qui portaient sur la réforme des prud'hommes et les licenciements économiques, ont tourné à l'absurde puisque certains groupes avaient épuisé leur temps de parole et ne pouvaient même plus défendre leurs amendements. Sans surprise, les « Frondeurs » du PS ont choisi de concentrer leurs critiques sur la question du travail dominical, reléguant au second plan les autres enjeux. Critiques par ailleurs très limitées puisque la généralisation du travail le dimanche n'a même pas été remise en cause, les « Frondeurs » ayant proposé un



Macron-Valls: ça passe ou ça casse... DR

deal douteux au ministre-banquier: l'inscription dans la loi d'une compensation minimum pour les salariésEs des zones commerciales et touristiques en échange d'un vote pour le texte ou d'une abstention... Ils en ont été pour leurs frais.

#### Le mépris en guise de débat

En effet, sans surprise, le gouvernement a accueilli beaucoup moins favorablement les amendements visant à atténuer la régression sociale que ceux destinés à préserver les revenus des notaires... Sur ce point du

texte devenu symbolique, même une petite inflexion était inenvisageable, poussant donc les « Frondeurs » et les hésitants du PS dans leurs derniers retranchements.

Le texte issu des débats est donc très proche du projet gouvernemental. Quelques concessions de façade ont bien été actées. Ainsi, les accords qui prévoient le travail des salariésEs tous les dimanches devront comporter des compensations pour les charges induites par la garde des enfants... sauf que la nature de ces compensations n'est pas précisée. Les jours

fériés travaillés seront déduits des douze dimanches d'ouverture accordés par le maire, mais uniquement pour les hypermarchés de plus de 4000 m<sup>2</sup> et dans la limite de trois jours seulement.

Mais l'essentiel est sauf. L'article 85 autorisant la dépénalisation par ordonnance de toute une partie du droit du travail est maintenu, de même que l'article 83 qui poursuit la destruction des prud'hommes. L'irresponsabilité pécuniaire des grands groupes lorsqu'une de leur filiale met la clef sous la porte est également entérinée. Cerise sur le gâteau, l'employeur qui vide la boîte sans respecter les procédures n'encourra plus qu'une amende...

#### La censure ne peut venir que de notre mobilisation

Le projet de loi Macron n'est pas un tournant dans la politique du gouvernement, pro-patronale depuis le début du mandat de Hollande. Mais par son contenu, sa méthode d'élaboration et d'adoption, il représente une accélération dans le démantèlement des droits des travailleurEs, dans la défense décomplexée des intérêts d'une minorité. Le feuilleton des trois dernières semaines a également montré toute la limite des frondes parlementaires et autres combinaisons de ce type. La seule chose à attendre de l'examen du projet de loi par le Sénat, c'est du temps supplémentaire pour tenter de construire une mobilisation unitaire et massive du monde du travail pour le retrait du projet de loi.

**S.P.**

## Le chiffre

# - 47%

*C'est l'écart entre les salaires des nouveaux embauchés et ceux des salariés recrutés avant 2009 dans l'industrie automobile américaine: 15 dollars de l'heure au lieu de 28,50 il y a quelques années...*



## Agenda

### Jeudi 19 février, rencontres

**de La Brèche, Paris.** À 18h avec Richard Wagman, auteur du livre *La Palestine, une question juive*, à la librairie La Brèche, 27 rue Taine, M<sup>o</sup> Daumesnil.

### Mardi 24 février, réunion de la société Louise-Michel, Paris 10<sup>e</sup>.

«*Grèce: quelles réalités? Quels espoirs?*» avec Roxane Mitralias, à 19h au Balbuzard Café (salle à l'étage), 54 rue René-Boulanger.

### Samedi 28 février, rencontres de La Brèche, Paris.

À partir de 17h, Michael Löwy et le collectif Smolny, éditeur, présenteront les *Œuvres complètes* de Rosa Luxemburg.

**À SUIVRE SUR**  
**www.npa2009.org**

## NO COMMENT

*L'Italie n'a plus aucune dignité ou fierté parce que nous avons de trop nombreux étrangers jouant dans les championnats des moins de 20 ans. Chez nos jeunes, il y a beaucoup trop de Noirs.*

L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale italienne et ex-coach du Milan AC, ARRIGO SACCHI, selon des propos rapportés par le site de *La Gazzetta dello Sport* mardi 17 février. Il s'est ensuite défendu d'être raciste...

apprécieront les rapports de forces... et leurs propres calculs.

Certes, Poutine connaît de graves difficultés économiques avec la chute du prix du pétrole qui aggrave la situation d'une Russie déjà au bord de la récession. Mais cela pourrait aussi le pousser à jouer plus encore la carte du nationalisme grand-russe pour garder le contrôle politique de la situation face à un mécontentement populaire croissant.

Sans doute, le souci d'éviter que l'affrontement ne devienne un affrontement direct avec les Américains – qui font monter la pression – poussera les différentes parties régionales, européennes et russes, à chercher une issue négociée.

Si les États-Unis ont salué l'accord de cessez-le-feu, ils sont restés très en retrait, affichant leur scepticisme, accusant la Russie de continuer d'armer les séparatistes pro-russes et d'envoyer hommes et matériel, ce que Moscou nie.

La Russie n'a pas nécessairement intérêt à ce que la déroute militaire de l'armée ukrainienne ouvre la possibilité que les États-Unis et l'Otan s'engagent davantage dans le conflit en envoyant des armes et du matériel militaire au gouvernement de Kiev. L'Allemagne et l'Union européenne non plus. L'Allemagne flanquée de la France, joue aussi sa propre carte. Autour de la crise ukrainienne, conséquence des rivalités entre la Russie soucieuse de garder le contrôle de la région et l'Union européenne – alliée aux USA – manœuvrant pour l'intégrer à leur zone d'influence, se négocient de nouveaux rapports de forces. Ces rapports de forces entre puissances se jouent des intérêts des peuples. Pourtant, il n'y aura pas de paix démocratique sans l'intervention de ces derniers pour défendre leurs droits, en lien avec les travailleurs de Russie et des pays de l'Union européenne.

**Yvan Lemaitre**



Chacun son drapeau... DR

## L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

**Rédaction:**  
01 48 70 42 27  
redaction@npa2009.org

**Diffusion:**  
01 48 70 42 31  
diffusion.presse@npa2009.org

**Administration:**  
01 48 70 42 28  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil Cedex

**Numéro ISSN:**  
2269-3696

**Commission paritaire:**  
0419 P 11508

**Société éditrice:**  
Nouvelle Société de  
presse, d'audiovisuel et  
de communication.  
SARL au capital  
de 3500€ (durée 60 ans).

**Tirage:**  
6 500 exemplaires

**Gérant et directeur  
de publication:**  
Ross Harrold

**Secrétaire  
de rédaction:**  
Manu Bichindaritz

**Maquette:**  
Ambre Bragard

**Impression:**  
Rotographie, Montreuil-  
sous-Bois  
Tél.: 01 48 70 42 22  
Fax: 01 48 59 23 28  
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

**IMPRIM'VERT®**

## MARSEILLE (13) Massilia manu militari!

Lundi 9 février, le voyage de Valls à Marseille, venu vanter les bons résultats de la police nationale et parler éducation, sécurité et politique de la ville, a signé la fin de la trêve, de «l'esprit du 11 janvier» cher à Hollande...

En effet, depuis cette date, les sondages sur la cote de popularité de l'exécutif étaient à la hausse, ce qui satisfaisait ses partisans de «gauche» qui pouvaient recommencer à espérer... tout en ne mécontentant pas ceux de droite qui voyaient dans les postures et les actes du gouvernement un grand pas en avant dans le tout sécuritaire! Le Premier ministre, accompagné des ministres de l'Intérieur et de l'Éducation, ainsi que de la secrétaire d'État à la politique de la ville, espérait vraiment que ces deux journées à Marseille lui permettraient de bénéficier de ce renouveau de popularité.



Le GIGN en opération dans la cité de la Castellane. DR

Hélas pour lui c'était sans compter avec les rafales de kalachnikov, tirées peu de temps avant son arrivée par des hommes cagoulés qui n'ont pas hésité à faire feu sur les policiers dépêchés sur les lieux... Et durant quelques heures, Castellane, quartier de 7000 habitantEs, s'est retrouvé en état de siège, le GIGN sortant même pour l'occasion un véhicule blindé...

Que signifient ces tirs? Une visite du Premier ministre vécue comme une provocation, à laquelle une autre provocation devait répondre? Des luttes criminelles entre différents gangs de l'économie souterraine pour de nouveaux partages de territoires et donc de parts de marché? Il faut dire que le commerce juteux de la drogue y rapporterait, selon les chiffres de la police, 1,3 million d'euros par mois... Une volonté de donner à voir au Premier ministre et à son ministre de l'Intérieur, qui claironnent qu'«il n'y a pas de cités interdites», que pour le moins elles peuvent être dangereuses?

### Des cités mises en danger par le pouvoir

Dangereuse, la cité de Castellane l'est, comme beaucoup d'autres, surtout pour ses habitantEs. Et c'est ce qu'ont voulu exprimer de manière moins violente et donc moins médiatisée des enseignantEs en grève et des parents d'élèves. Mais, entre plan vigipirate «alerte attentat» et déploiement de ministres, le rassemblement était interdit dans la cité scolaire. Visite de ministres et droit d'expression sont visiblement incompatibles! Les manifestants très déterminés se sont pourtant réunis ailleurs pour dénoncer l'abandon total dont est victime la cité. Par exemple, celle-ci a été privée d'éclairage public pendant un an; l'école reste le seul service public du quartier, menacée chaque jour; la rénovation urbaine n'est toujours qu'à l'état de projet. Et la réforme des ZEP risque bien d'aggraver encore la situation, une réforme qui va notamment casser les équipes d'enseignants volontaires et motivés pour enseigner ensemble dans des quartiers où «l'école de la République» est synonyme d'échec pour une partie non négligeable des enfants et des jeunes.

Un enseignant exprimait ainsi le sentiment général: «nos élèves morflent et nous aussi on morfle!» La bonne nouvelle de la journée est sans doute la création d'un «collectif parents/enseignants pour comprendre et agir». La municipalité et le gouvernement devront compter avec lui!

Roseline Vachetta

Une situation dénoncée depuis des années, notamment par les associations environnementales ainsi que par le NPA. Le changement, c'est pour quand?

### Bien universel ou marchandise?

La France est un pays phare sur la question de la gestion de l'eau: le précieux bien universel y est considéré comme une marchandise, avec ses deux multinationales Veolia et Ondéo (Suez) et son système de délégation de service publique en partenariat public-privé. Un système parfait pour les capitalistes puisque certaines villes françaises, comme Lyon, n'ont jamais eu de gestion publique de l'eau. La gestion territoriale des ressources est faite par les agences de l'eau, le tout faisant école puisque la France importe ce mode de gestion partout dans le monde, assurant la pérennité d'un système et les profits de ces deux multinationales.

Les agences de l'eau, au nombre de six, collectent les fonds, et gèrent subventions, investissements, dépollution, etc. Leur périmètre est déterminé par bassin hydrographique, et elles assurent la collecte de leurs propres fonds de fonctionnement sur la facture des usagerEs et en taxant les différentes industries.

### Qui décide pour qui?

Le premier hic, c'est quand on regarde qui est représenté dans ces agences et comment les représentants sont nommés... L'eau devient vite boueuse. Ainsi, les conseils d'administration des agences de l'eau sont composés de trois collèges: usagerEs (40%), collectivités territoriales (40%), et l'État (20%). Les représentantEs des collectivités territoriales sont les seuls à être «élus», même si cela ressemble bien plus à de la cooptation. Concernant les «usagers»,

## L'EAU À bon compte?

Dans son dernier rapport<sup>1</sup>, la Cour des comptes vient d'épingler les agences de l'eau tant pour leur gestion financière que sur la question démocratique. En 2013, elles ont collecté 2,2 milliards d'euros de redevances, et distribué 1,9 milliard d'euros sous forme d'aides.



le terme est vicieux. En effet les entreprises représentent le plus gros et les consommateurs-usagers une faible partie... choisie par l'agence elle-même parmi différentes associations. Aucun doute donc que si vous militez pour la municipalisation de l'eau, vous aurez bien du mal à vous y faire nommer... Les entreprises – si possible polluantes – sont toujours plus représentées que les usagers lambda: ainsi 64% d'entreprises parmi le collège «usagers» de Seine-Normandie par exemple.

### Pollueurs décideurs et non payeurs

Le principe pollueurs-payeurs est censé être la politique en matière d'eau depuis le début des années

2000. Le rapport de la Cour des comptes, chiffres à l'appui, prouve qu'il n'en est rien. Pire, ça se dégrade: les pollueurs payent de moins en moins. Surreprésentés dans les conseils d'administration, les lobbys agricoles et industriels ne chôment pas. Les taxes prélevées auprès de ces entreprises sont en très forte diminution alors que les usagers domestiques supportent eux 87% du financement. Des prélèvements qui ont augmenté pour ces derniers tandis que la facture des industriels s'est, elle, allégée parfois grandement.

Ainsi, entre 2007 et 2012, les taxes prélevées auprès des industriels sont passées de 22% du montant global à 13% tandis que la part supportée par les usagers augmentait de

6 points pour le bassin Rhin-Meuse. Tous les bassins ont suivi la même logique: faire payer moins ceux qui pourtant polluent plus, basculant la différence sur le dos des usagers qui subissent par ailleurs les dégâts de cette pollution.

### Les cas d'eau...

Non contentes de payer moins, les entreprises s'octroient en plus quelques petits cadeaux. Eurodisney, après avoir profité à son installation des investissements à charge de l'agence pour augmenter les capacités de traitement des eaux usées, décide de construire sa propre station d'épuration. Évidemment, l'agence est aussi là pour lui octroyer aides et prêts (13,5 millions d'euros sans intérêt...). L'usine Rio Tinto à Gardanne a pu bénéficier aussi de gros allègements de taxes, pourtant dues, suite au rejet d'eaux polluées dans la mer. La redevance due par l'entreprise devrait ainsi passer, en 2014, de 13 millions d'euros... à environ 2,5 millions d'euros.

Les exemples publiés dans le rapport ne sont que la partie immergée de l'iceberg, mais les grandes lignes qui s'en dégagent sont bien les mêmes que l'ensemble de la politique menée par le gouvernement: sur le dos des salariéEs, moins de taxes pour les entreprises et toujours plus dans leur poche!

### Thibault Blondin

1 – <https://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Rapport-public-annuel-2015>

«Je vais te tuer, Marine! Je vais te retrouver! Je vais t'attendre en bas de chez toi!» Ces

propos ne visaient pas Marine Le Pen... mais une journaliste trop critique aux goûts du FN, dont le hasard veut qu'elle partage le prénom de sa présidente. C'est avec ces mots précisément que Marine Turchi, travaillant pour le journal en ligne dirigé par Edwy Plenel, a été menacée par Olivier Duguet. L'homme au crâne rasé, qui a aussi tenté de frapper la journaliste, n'est autre que l'ancien trésorier du «micro-parti» de Marine Le Pen, «Jeanne». Il avait dû quitter cette fonction en raison d'une condamnation pour une escroquerie contre Pôle emploi remontant à 2012. Son successeur dans la structure de financement politique de Marine Le Pen, «Jeanne», est Olivier Loustau. Ce dernier a lui aussi participé au groupe de quatre à cinq personnes ayant agressé Marine Turchi et son collègue Karl Laske, le 30 janvier dernier dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Mediapart a rendu publique cette agression ce 6 février. Le journal d'Edwy Plenel avait joué un rôle important dans la révélation de mécanismes de financement politique frauduleux impliquant «Jeanne» et la société commerciale «Rival» dirigée par un autre proche de Marine Le Pen, Frédéric Chatillon. Ce dernier, lui, été mis en examen le 23 janvier 2015, pour «faux et usage de faux», «escroquerie» et

## FN Les menaces se précisent...

Une fâcheuse habitude: les menaces, y compris physiques, à l'encontre de journalistes commencent à devenir monnaie courante chez certains cadres et dirigeantEs du Front national.

Dernier exemple en date, celles proférées à l'encontre d'une collaboratrice de Mediapart, à propos desquelles le parquet de Paris a ouvert une enquête pour «menaces de mort».



Chatillon, le business fasciste... DR

«abus de bien sociaux». En 2012, son entreprise avait vendu des kits de campagne à un prix excessif à «Jeanne» qui les avait revendus aux candidats du FN aux législatives... en leur imposant de contracter un prêt standardisé de 16500 euros auprès du micro-parti. Le tout servait à extorquer de l'argent à l'État au titre des comptes de campagne... Duguet, Loustau et Chatillon viennent tous les trois du GUD

(Groupe Union-Défense), groupe étudiant ouvertement violent et qui n'a jamais dissimulé sa nature fasciste.

### La «dédiabolisation» de la violence?

Le 27 janvier, c'est la députée FN Marion Maréchal-Le Pen qui avait apostrophé le journaliste Gilles Leclerc, président de la chaîne LCP, avec ces mots: «Mais on va

vous avoir, mais quand ça va arriver, ça va vraiment vous faire mal.» Plusieurs dirigeants du FN étaient présents pour fêter la remise d'un prix, l'«élu local de l'année 2014», décerné par un jury de journalistes présidé par Arlette Chabot. L'heureux élu était Steeve Briois, le maire FN d'Hénin-Beaumont... «Dédiabolisation» réussie en termes d'implantation locale, et pratiques autoritaires ou violentes, peuvent donc voisiner de très près dans le FN. Ce dernier se porte pourtant toujours bien dans les sondages: 30% des FrançaisEs interrogés souhaiteraient selon un sondage Ifop «son succès» aux élections départementales de fin mars prochain. Dans un autre sondage (Odoxa), 42% des électeurs de Nicolas Sarkozy se déclareraient prêts à voter pour le FN lors de scrutins locaux. Enfin, selon TNS, 50% des sympathisantEs UMP se prononceraient pour «des alliances locales, au cas par cas» avec le FN. Il est à craindre que les récents «excès» du parti néofasciste ne les en dissuaderont pas.

Bertold du Ryon

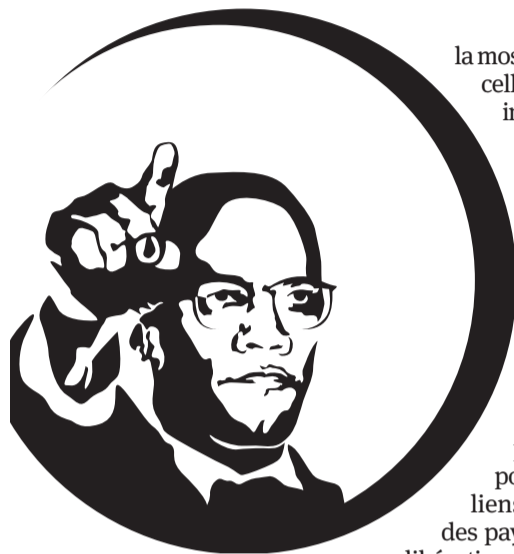
# USA Il y a 50 ans Malcom X mourait assassiné

Le 21 février 1965, un commando de 5 personnes investit le lieu où Malcolm X tenait une conférence et ouvre le feu sur Malcolm qui meurt. Le chef présumé du commando était lié à la NOI (Nation of Islam), organisation politique et religieuse avec laquelle Malcom avait rompu plusieurs mois auparavant. Le rôle exact de la CIA dans cette exécution n'a, comme souvent, jamais été élucidé...

Aujourd'hui, de Malcolm X il subsiste essentiellement un nom, dont chacun sait qu'il est incompatible avec l'oppression. Ce révolutionnaire noir américain n'a vécu que quarante ans, mais sa vie en contient plusieurs, toutes mouvementées. Sa constante évolution politique s'est accélérée la dernière année de son existence et a été fauchée, en plein élan, par ses assassins. En ôtant à la contestation noire un de ses leaders les plus radicaux et les plus respectés, les assassins ont retiré une sacrée épine du pied des classes possédantes et privé les classes exploitées, qu'elles soient noires ou blanches, de perspective d'unité.

## De l'enfermement à l'engagement religieux

Enfant d'un pasteur baptiste assassiné, une des nombreuses victimes du climat raciste ambiant, Malcolm voit sa vie basculer dès l'âge de 6 ans. Emporté par les remous de cette terrible période de l'histoire des États-Unis, il va tenter de survivre. À 9 ans, Malcolm Little vole et est placé en foyer. À 13 ans, l'assistance publique le confie à une nouvelle famille. Un an plus tard, c'est la maison de redressement dans le Michigan, après que sa mère eut été enfermée dans un hôpital psychiatrique d'où elle ne sortira que 24 ans plus tard. Inscrit au lycée, il imagine un temps devenir



la mosquée de Detroit, puis de celle de Harlem... Malcolm impressionne par son charisme et son talent d'orateur : ses réunions sont bondées, ses manifestations des succès, ses articles dans la presse circulent et sortent des frontières.

## Nouvelles convictions

Il profite de son premier pèlerinage à La Mecque pour voyager et tisser des liens avec tous les leaders des pays qui luttent pour leur libération nationale : il rencontre l'Égyptien Nasser, le Cubain Castro, l'Algérien Ahmed Ben Bella et le Congolais Patrice Lumumba. Et plus Malcolm prend son envol militant, plus la direction de son mouvement prend ses distances avec lui. Sa popularité gêne et de nouvelles convictions le gagnent : celle de l'unité des opprimés pour peu que celle-ci soit respectueuse des identités qui veulent s'affirmer comme telles. Le particulier devient alors à ses yeux compatible avec l'universel, s'ouvrant ainsi à l'étendue de la diversité culturelle du pèlerinage auquel il participe. Car c'est bien par cette entrée religieuse qu'il rompt progressivement avec l'idée de séparatisme racial. De quoi faire bondir

avocat, jusqu'au jour où un professeur lui réplique qu'un « nègre ne pourra exercer qu'un métier manuel... » À 16 ans, Malcolm part finalement pour Boston et survit de petits boulots et de trafics en tout genre : vol, deal, jeux, prostitution... Malcolm se fait épingle pour cambriolage : il est condamné à 10 ans de prison. Sa vie bascule à nouveau. En prison, il rejoint les rangs de la NOI (Nation de l'islam), « les black muslims », adeptes d'un séparatisme noir basé sur « l'islam ». Abandonnant son « nom d'esclave », Little devient X. Il s'engage activement et, une fois libéré, prend vite des responsabilités, devient pasteur de

# INDE Élections à Delhi, le retour du Parti de l'homme ordinaire

Ce 7 février à Delhi, le parti AAP (Aam Aadmi Party, Parti de l'homme ordinaire) – dont le drapeau est un balai – a remporté les élections régionales, raflant 67 sièges sur les 70 de l'assemblée législative de l'État.

Delhi est le cœur politique de l'Inde avec ses 70 districts et sa ville qui accueille des Indiens de tous les États du pays. Selon un institut de sondage, le succès d'AAP viendrait du vote des musulmans et des basses castes. Ce scrutin local était devenu un enjeu national. Alors qu'il gérait cet État depuis 15 ans, le Parti du Congrès n'a eu aucun siège. Il confirme son effondrement des dernières élections nationales en mai 2014 à cause de son implication dans les affaires de corruption.

Le BJP (Bharatiya Janata Party, Parti du peuple indien), n'a eu que 3 sièges. C'est un revers pour Modi, l'actuel Premier ministre de la droite hindouiste. En mai 2014, le BJP avait gagné la majorité des sièges du Parlement... avec seulement 31% des voix. Mais il n'a pas le contrôle de la Chambre haute où les sièges sont attribués en fonction du poids des assemblées régionales. Depuis, des élections locales ont eu lieu dans plusieurs États. L'enjeu pour le BJP est de prendre le contrôle des



Des partisans de l'AAP d'Arvind Kejriwal. DR

deux chambres du Parlement afin de passer des réformes sur le droit de propriété de la terre et les impôts.

## La lutte contre la corruption comme enjeu

La campagne de l'AAP a été centrée sur l'accès aux services comme l'eau potable, l'électricité à des prix

abordables, un logement correct, des frais médicaux accessibles, l'éducation des enfants... et bien sûr la lutte pour faire de Delhi une ville libérée de la corruption. Un programme qui n'est pas seulement celui auquel peuvent aspirer les classes populaires. Le BJP semblait le parti qui avait des réponses

50 ans plus tard les islamophobes de tout poil qui aiment s'écouter éructer sur le thème que l'islam porterait en lui le gène du communautarisme... L'évolution politique de Malcolm a un prix : en mars 1964, il rend publique sa « déclaration d'indépendance » et fonde une nouvelle organisation : l'« organisation pour l'unité afro-américaine ». C'est sa troisième vie.

## «Montrez-moi le capitaliste, je vous montrerai le vautour»...

Malcom veut désormais agir avec toutes celles et ceux qui, indépendamment de leur race, aspirent à renverser le système capitaliste qui opprime les noirs. Il rejette aussi le sectarisme passé et propose l'unité du mouvement noir. Le rapprochement s'opère avec Martin Luther King, qui, lui-même, est obligé d'admettre que le mouvement pour les droits civiques, fondé sur la non-violence et la stratégie d'intégration raciale, connaît des limites. Car, malgré des victoires significatives, les attentats racistes et les humiliations continuent. La CIA place dorénavant la « révolution noire » de Malcolm dans sa ligne de mire... jusqu'à ce 21 février 1965.

Au-delà de son parcours, la vie de Malcolm illustre l'épopée de millions de personnes qui ont résisté au racisme, au mensonge d'une société capitaliste américaine dont l'essor économique est basée, en très grande partie, sur un génocide, celui de l'esclavage. Pour gagner le respect, des militants, des boxeurs, des chanteurs, des athlètes combattront, bravant les injures, les humiliations, les menaces ou les assassinats.

Ainsi, Tommie Smith, en levant son gant noir sur la première marche du podium des Jeux olympiques en 1968 a rappelé, sur fond d'hymne américain, que la lutte continuait. Mohamed Ali hurlait la même chose avant et après chaque match de boxe. Et Mumia Abu-Jamal, membre des Black Panthers, condamné à mort en 1982, croupit toujours dans les prisons des États-Unis...

Olivier Besancenot

à donner aux nouvelles classes urbaines, aux jeunes, pour un emploi. Mais il apparaît désormais avec arrogance le représentant des intérêts des capitalistes. Le programme de l'AAP ne se réclame pas de la classe ouvrière, n'est pas socialiste, mais il a une rhétorique pro-pauvre et anti-grandes entreprises même s'il laisse l'économie au secteur privé.

L'AAP a été fondé comme parti à la suite du mouvement populaire de protestation contre la corruption de 2010 et du mouvement pour la sécurité des femmes suite au viol collectif d'une étudiante en 2012. Initialement, le mouvement pour la mise en place de la loi anti-corruption est parti de Delhi. Il entendait lutter contre la corruption sous toutes ses formes : dans la petite bureaucratie comme dans le monde des entreprises et des sphères politiques. Son plus célèbre représentant, Ana Hazare, s'est révélé être proche de la droite hindouiste.

Aux dernières élections fin 2013, Arvind Kejriwal, dirigeant de l'AAP, avait été très critiqué : il avait échoué à faire voter une loi anti-corruption. Après avoir dirigé la capitale durant 49 jours, il avait alors démissionné pour consacrer ses efforts à faire apparaître son parti comme l'outsider et la force politique alternative aux élections nationales de 2014, sans succès d'ailleurs. Maintenant qu'il est majoritaire à Delhi, il lui reste à mettre en œuvre son programme.

Christine Schneider



# Le monde en bref

## Turquie Élections, libertés et culte de la personnalité...

Confrontée à la guerre civile syrienne, à l'avancée de Daesh (qui utilise son territoire et ses frontières pour s'approvisionner en pétrole, munitions, combattants), la Turquie est également divisée intérieurement par la personnalisation du pouvoir entre les mains d'Erdogan et la menace d'une nouvelle Constitution qui ne répondra pas aux aspirations d'une partie de la société turque.



En 2013, un portrait d'Erdogan par les manifestants de la place Taksim à Istanbul... DR

Recep Tayyip Erdogan, président depuis août 2014, et l'AKP détiennent au Parlement la majorité des sièges, mais pas les deux tiers qui leur permettraient de modifier une Constitution datant du coup d'État militaire de 1980. Afin d'assurer cette majorité lors des prochaines élections législatives de juin 2015, les hauts fonctionnaires turcs démissionnent donc en masse pour être éligibles, posant dès à présent des problèmes de gestion du pays.

Le Président du Conseil constitutionnel ayant déclaré certaines réformes inconstitutionnelles, notamment certaines touchant aux libertés, est prié de quitter ses fonctions...

Et saisi de folie des grandeurs, Erdogan s'est fait construire pour 350 millions de dollars un palais ultraluxeux, rasant pour cela une forêt classée site naturel. Une université et un stade de football portent déjà son nom, et une mosquée géante est en route, dans laquelle il souhaiterait, dit-on, être enterré...

## Pologne L'appel des mineurs

Nous publions ci-dessous l'appel lancé par le syndicat libre «Août 80».

### Ne tirez pas sur les ouvriers ! N'employez pas les institutions de l'État contre les protestataires !

Le 12 février, le tribunal a décidé que la grève de plusieurs milliers de mineurs de la Compagnie charbonnière de Jastrzebie (Jastrzebska Spolka Weglowa, JSW), au sud de la Pologne, est illégale. Le même jour, la ville a été traversée par une manifestation des femmes et des enfants des mineurs, en soutien à leurs proches en lutte. Les autorités ne reculent devant rien pour briser cette grève qui dure depuis 16 jours. Envoyées contre les mineurs, des forces spéciales de la police ont tenté d'écraser la protestation avec une brutalité inouïe, utilisant sans aucun prétexte les canons anti-émeute de 37 mm à balles en caoutchouc, les canons à eau et les gaz lacrymogènes. Plus de 20 mineurs ont été blessés, certains gravement. Dans le même temps, les procureurs ont ouvert les poursuites contre les organisateurs de la protestation, les menaçant de conséquences financières liées aux pertes de la compagnie touchée par la grève. Parmi les poursuivis, il y a le syndicaliste Krzysztof Labadz, un des dirigeants de la grève de la mine «Budryk», qui a duré 46 jours il y a sept ans. Les mineurs grévistes exigent le renvoi du PDG de la Compagnie, Jaroslaw Zagorski, dont la gestion a conduit la compagnie au bord du gouffre. Le gouvernement, bien qu'il possède plus de la moitié des actions de la compagnie, ne veut pas céder. Les mineurs et leurs familles sont déterminés. Ils défendent leurs emplois mais aussi les droits de protester de tous les travailleurs polonais.

### Boguslaw Zietek

Président du syndicat libre «Août 80» (WZZ «Sierpień 80»)

Messages de solidarité à : darekzal74@gmail.com



# Le secteur bancaire, une citadelle inentamée

Après la crise financière, les banques ont été sauvées, mais rien n'a changé dans leurs pratiques. Elles sont aussi puissantes.

Quatre mille cinq cents milliards d'euros ont été mobilisés pour sauver les banques européennes lors de la crise, soit plus de deux fois le PIB (produit intérieur brut – valeur produite en une année) de la France. Ces fonds ont été mis à leur disposition sous forme de garanties, le plus souvent sans conditions. Les intérêts des actionnaires et dirigeants des banques ont été préservés. Dès 2009, les banques renouent avec des bénéficiaires qui, depuis, ne cessent de gonfler.

## «Too big to fail»...

Le secteur bancaire est même plus concentré qu'en 2007. Les grandes banques absorbent leurs concurrents fragilisés. En 2012, les cinq plus grandes banques américaines contrôlent 43,7% des dépôts contre 37,1% en 2007. Ces concentrations renforcent la puissance des banques. Plus qu'avant la crise, les grandes banques sont «too big to fail» – trop grosses pour faire faillite – car cela provoquerait d'énormes remous financiers. Le bilan de la BNP atteint près de 2000 milliards d'euros, soit presque autant que le PIB français. En cas de problème, ces banques ont donc la garantie que les États viendront à leur secours.

Elles ne manquent pas de moyens pour diluer les tentatives (timorées) de réforme et de régulation. À Bruxelles, entre 700 et 1000 représentants du secteur bancaire sont à pied d'œuvre pour faire pression sur les institutions européennes, avec un budget de plus de 300 millions d'euros. Et ils ont des alliés puissants, comme Mario Draghi, le président de la Banque centrale européenne, ancien de la banque d'affaires américaine Goldman Sachs. Il en est de même dans chacune des capitales.

C'est ainsi qu'a été mis en échec le retour à la séparation entre banques de dépôt et banques d'affaires. Les tentatives de réglementation se voient opposer toujours le même argument sous des formes différentes : elles amèneraient les banques à moins prêter aux entreprises et aux ménages au détriment des investissements et des achats de logements, etc. Et ce ne serait vraiment pas le moment en ces temps de faible croissance et de montée du chômage... En résumé, l'intérêt des banques se confondrait avec l'intérêt général.

Pourtant les banques sont les championnes des innovations inutiles et dangereuses qui ne contribuent en rien à la croissance mais rapportent des profits juteux : le trading haute fréquence qui permet la spéculation à grande vitesse, les emprunts toxiques à taux variables, les produits dérivés, etc. Les économies stagnent... et pourtant la valeur des actifs bancaires s'envole. En Europe, en moyenne 10% de ces actifs sont consacrés à des crédits aux entreprises (avec des difficultés d'accès au crédit pour

les PME), 15% à des crédits aux ménages. Les 75% restants vont surtout à des placements sur les marchés financiers !

## Des activités nuisibles, légales et illégales

Au-delà de ces activités nuisibles mais légales, il y a les diverses turpitudes et illégalités qu'elles commettent tous les jours. Pourtant, ces délits ne sont pas minces : tromperies à l'égard de leurs (petits) clients, organisation de la fraude fiscale en faveur de leurs (gros) clients, blanchiment d'argent du crime organisé, manipulation des taux d'intérêt et des marchés, etc. Les banques offrent leurs services à tous les clients fortunés sans se montrer regardant sur l'origine de leur fortune. Il ne s'agit pas seulement de bourgeois des pays du Nord : les enrichis du Sud sont aussi prospectés. Même dans les pays les plus pauvres, des fortunes existent : 99 Maliens détenaient un compte chez HSBC !

Quand les banques sont reconnues avoir commis des actes illégaux et poursuivies par les autorités chargées de les contrôler aux États-Unis ou en Europe, cela se solde par une simple amende qui ne fait qu'ébrécher leurs résultats. Depuis 2008, aucune banque n'a été fermée ou démantelée et, sauf en Islande, aucun dirigeant de banque n'a été condamné à une peine de prison. Tout au plus, sont condamnés des seconds ou troisièmes couteaux, comme Jérôme Kerviel. Des patrons de banque coupables de violation de la loi ont pu garder le même poste ou se reconverter sans problème, à l'instar de Stephen Green qui fut patron de HSBC alors que HSBC Mexique était impliqué dans le blanchiment d'argent d'organisations criminelles... puis fut anobli et devint de février 2011 à décembre 2013 ministre du Commerce et de l'Investissement

dans le gouvernement conservateur britannique.

De façon générale, dans la haute administration voire aux sommets des États, le lien avec les banques est évident. Ainsi aux États-Unis, Robert Rubin, secrétaire au Trésor sous Clinton de 1995 à 1999 et grand partisan de la libéralisation financière, a d'abord été coprésident de la banque d'investissement Goldman Sachs. Après son passage au gouvernement, il rejoint la banque new-yorkaise Citigroup. Après leur passage au pouvoir, l'ex-chancelier allemand Gerhard Schroeder et l'ex-Premier ministre anglais Tony Blair ont été embauchés comme conseillers par des banques. Et ce ne sont que des cas parmi bien d'autres. En France, aujourd'hui, il y a non seulement le cas d'Emmanuel Macron (inspecteur des finances parti à la banque Rothschild), mais la symbiose est permanente entre la direction du Trésor du ministère des Finances et le monde bancaire (voir article sur la France). Loin des employés de banque de base, les rémunérations des dirigeants et traders restent astronomiques. En 2013, les dix dirigeants les mieux payés de la Société générale ont reçu 21 millions d'euros, dont 3,7 millions pour le PDG Frédéric Oudea. Dans une agence de la Société générale, certains salariés doivent se contenter de 1550 euros par mois. La capacité des banques à se tirer des situations difficiles avec l'aide de leurs compères politiques est faramineuse. Elles ont réussi à faire prendre en charge leurs pertes par les États et les banques centrales après 2007-2008, d'où l'explosion des dettes publiques. Ainsi, l'essentiel (77%) des «aides» dont a bénéficié la Grèce de la part de l'Union européenne et du FMI est reparti dans le système financier.

H. W.

LE BANDITISME SE PORTE BIEN



## CE QUE SONT LES BANQUES

Il y a presque un siècle, en 1916, Lénine dégageait les caractéristiques essentielles du système bancaire (extraits de *L'Impérialisme stade suprême du capitalisme*, chapitre 2, «Les banques et leur nouveau rôle») :

La fonction essentielle et initiale des banques est de servir d'intermédiaire dans les paiements. Ce faisant, elles transforment le capital-argent inactif en capital-actif, c'est-à-dire générateur de profit, et réunissant les divers revenus en espèces, elles les mettent à la disposition de la classe des capitalistes. (...)

On entend assez souvent les milieux industriels et commerciaux se plaindre du «terrorisme» des banques. Faut-il s'en étonner, quand les grandes banques «commandent». (...)

L'«union personnelle» des banques et de l'industrie est complétée par l'«union personnelle» des unes et des autres avec le gouvernement. «Des postes aux conseils de surveillance, écrit Jeidels, sont librement offerts à des personnages de grand renom, de même qu'à d'anciens fonctionnaires de l'État qui peuvent faciliter (!) considérablement les relations avec les autorités (...).»

Il en résulte d'une part une fusion de plus en plus complète ou, suivant l'heureuse formule de N. Boukharine, une interpénétration du capital bancaire et du capital industriel.



## DERRIÈRE HSBC, UN SYSTÈME

L'affaire de fraude fiscale organisée réellement les banques. Pour la première fois, un endroit où est viré son salaire et où sont effectués des achats importants ou en cas de difficulté, ce n'est bien autre chose : c'est le cœur de la mécanique des pompes aspirantes et refoulantes qui font circuler l'argent et orientent la marche générale de l'économie européenne. Les banques spéculent avec l'argent que les pouvoirs publics leur fournissent dures avec les salariés, les chômeurs, les artistes, les hommes d'affaires ont droit à tous leurs égards. Elles organisent l'évasion et la fraude fiscales. Si elles se mettent en danger, l'argent des contribuables, les vues aux pouvoirs politiques, qui d'ailleurs ne sont que des puppets et sommets de l'État s'interpénètrent. Tout au plus, trop important menace, quelques mesures limitées. Comment imaginer changer la société sans casser la loi du profit, la question bancaire ne peut être résolue. Les pouvoirs doivent être expropriés et les banques socialisées.

## GRÈCE Le scandale c...

Le scandale HSBC concerne aussi la Grèce et illustre de façon caricaturale la capacité des gouvernements à ne rien faire...

Une partie de la liste «Falciani», celle qui concernait des clients grecs de la branche helvétique de la HSBC, a été donnée officiellement en octobre 2010 par la ministre française de l'époque, Christine Lagarde (d'où le nom de la liste), à son homologue grec,

Georges Papakonstantinou, pour être examinée par les services grecs anti-fraude.

L'existence de la liste n'a été rendue publique que deux ans plus tard, tout en informant que le CD original avait été perdu. En octobre 2012, le magazine *Hotdoc* publie la liste, avec 2059 noms, et l'éditeur est tout de suite poursuivi en justice ! Le gouvernement se sent alors obligé de demander une copie de l'original du gouvernement français : sur le CD original, on découvre qu'il y avait 2062 noms, à savoir 3 noms de plus... tous des membres de la famille Papakonstantinou !

# sauter

# que...

## ME DE RAPINE ET DE FRAUDE

par la banque HSBC éclaire sur ce que sont la majorité d'entre nous, la banque, c'est ce qu'on va discuter d'un crédit pour certains difficultés financières. Mais les banques, banque du capital. Comme de gigantesques à voler l'argent sous toutes ses formes en lien avec les grandes entreprises. Particuliers leur apportent. Elles se montrent dans qui ont un petit découvert. Par contre, milliards pour leurs opérations acrobatiques. Elles prennent des libertés avec les lois. Tribunaux les sauve. Elles imposent leurs résistent guère, car dirigeants des banques plus, de temps en temps, quand un scandale médiatisés et symboliques sont prises. Où passer cette puissance? Pour remettre en cause la fraude éludée: les actionnaires des banques riches. H. W.

## de la « liste Lagarde »

Récemment, avec le Swissleak, on a appris que, dans la liste Falciani originale, il y avait au moins 86 Grecs de plus, qui n'étaient pas inclus dans la « liste Lagarde » donnée par les Français aux Grecs.

### Faibles contrôles

D'après les déclarations officielles, il y a seulement eu 10 à 20 cas de la première liste reçue qui ont été contrôlés... Mais même après la publication de l'affaire, les contrôles ont été très lents: 5 cas en 2013 et 20 en 2014 (fin 2015, l'affaire est juridiquement classée)! Rien que sur ces rares contrôles, les services ont constaté des revenus

non déclarés de 25 millions d'euros et une évasion correspondante de 12 millions d'impôts... Le total des sommes recensées dans la liste est estimée à environ 1 milliard d'euros. Rien que dans les 86 cas grecs récemment révélés, il y aurait en tout 270 millions d'euros, un d'entre eux ayant à lui seul déposé 60 millions!

Et puis, malgré le travail d'investigation, tous ces noms ne correspondent qu'à de « petits » déposants, relativement aux gros qui, eux, pour éviter l'impôt, passent par des montages basés sur des sociétés offshore... T.A.

# « Optimisation », évasion et fraude fiscales

Le scandale HSBC montre que l'évasion et la fraude fiscales sont pour une grande part organisées par les banques. Et les banques françaises ne sont pas en reste, en particulier BNP Paribas...

Les scandales d'évasion et de fraude fiscales ne cessent d'exploser ces dernières années. Après les banques du Liechtenstein, l'affaire Cahuzac, LuxLeaks, SwissLeaks constitue aujourd'hui une nouvelle étape de l'étendue de ce phénomène. Dans un contexte de crise financière mondiale, les sommes dérobées aux finances publiques donnent le vertige. Ainsi en France, la fraude fiscale est à l'origine d'un manque à gagner évalué entre 40 et 80 milliards d'euros par an. L'affaire SwissLeaks confirme l'ampleur de l'évasion et de la fraude fiscale pratiquées par les plus riches, du chef d'entreprise en passant par des artistes et des hommes politiques. Cette fraude orchestrée par les banques se compte en milliards d'euros. 50 000 comptes secrets

auraient été ouverts en Suisse par des résidents français, dont 6 000 comptes à la banque HSBC, et seulement 3 000 identifiables. L'actuel ministre du Budget, Christian Eckert, a indiqué en 2013 que seulement 0,2% d'entre eux étaient déclarés. Le montant des fonds cachés dans ces comptes de résidents français est évalué à 5,7 milliards d'euros. Bien que disposant des fichiers depuis 2009, Bercy a saisi la justice... pour seulement 62 cas, au motif que de « nombreux » délinquants auraient régularisé leur situation. Mais Bercy n'a récupéré que... 300 millions d'euros de recettes fiscales en 4 ans de travail sur la liste.

**Au cœur du système frauduleux**  
Si HSBC ou l'Union des banques suisses ont été prises la main dans le sac, les banques françaises

participent elles aussi pleinement à l'évasion fiscale, en aidant les particuliers, les multinationales, à « optimiser leur fiscalité ». On peut même dire que les banques françaises, d'abord BNP Paribas mais aussi la Société générale, le Crédit Agricole, la BPCE, sont des leaders mondiaux dans l'industrie de l'évasion et de l'optimisation fiscale.

Elles ont des connaissances et une capacité remarquables à proposer des modes d'organisation pour transférer des fonds de manière plus ou moins opaque. Par exemple, en proposant aux entreprises ou aux particuliers de créer des sociétés écrans entre le client et le paradis fiscal, pour dissimuler l'argent. Pour cela, les banques françaises possèdent chacune des dizaines de filiales dans les paradis fiscaux pour y faire la même chose que leurs consœurs internationales: payer moins d'impôts, faire fructifier fiscal le patrimoine des personnes aisées, gérer les salaires de leurs cadres à haut revenu en dehors du regard du fisc et accompagner les stratégies internationales des multinationales.

### Une fraude peu pénalisée

Face à ce nouveau scandale, la France mais également un bon nombre de pays européens ont indiqué leur volonté « d'être intraitables » face aux fraudeurs et de se donner les moyens pour lutter efficacement contre la fraude fiscale. Mais dans la pratique, peu de fraudeurs aisés ou de grandes

entreprises se retrouvent devant les tribunaux, car la volonté de l'administration fiscale est de trouver aussi souvent que possible un règlement financier.

Cela s'est accentué sous Sarkozy qui a mené une politique de dépenalisation de la criminalité financière, réduisant ainsi les moyens à la fois humains et juridiques de poursuivre les responsables d'évasion fiscale. Cela n'est d'ailleurs pas propre à la France. Au Royaume-Uni, sur les presque 7 000 clients de HSBC figurant sur la liste Falciani, 3 000 ont fait l'objet d'une enquête fiscale... mais un seul a été poursuivi au pénal. La France se singularise en revanche par l'indulgence des peines prononcées contre la poignée de fraudeurs poursuivis, contrairement à de nombreux pays européens où certains fraudeurs sont condamnés à de la prison ferme. Par ailleurs, comment lutter efficacement contre la fraude fiscale quand des milliers d'emplois sont supprimés tous les ans aux finances publiques?

Ce nouveau scandale remet à l'ordre du jour la nécessité de mettre réellement fin au secret bancaire et l'interdiction de réaliser toute transaction avec un paradis fiscal. Le non-respect de cette interdiction devrait être assorti de sanctions très lourdes, jusqu'au retrait de la licence bancaire et au paiement de lourdes amendes. Mais au-delà, il y a nécessité de socialiser le secteur bancaire. Sans cela, la lutte contre la fraude fiscale n'est pour l'essentiel que du vent...

Sandra Demarcq



## FRANCE Un système gangrené

Attac et le site en ligne Basta! publient le Livre noir des banques<sup>1</sup> essentiellement consacré au système bancaire français.

Depuis le début de la crise financière en 2007, rien d'essentiel n'a changé dans le fonctionnement des banques françaises. Le système bancaire français est particulièrement concentré: les deux premières banques (Crédit agricole et BNP) contrôlent environ 50% du marché bancaire. Les opérations largement spéculatives sur les marchés financiers représentent 30 à 50% du bilan des grandes banques et mettent potentiellement en danger les dépôts des particuliers. Ceci sans parler des opérations hors bilan, très rentables mais à haut risque. Les banques mutualistes (Crédit agricole et BPCE) ont aligné leur mode de gestion sur celui des autres banques.

Certes, les banques ont remboursé les prêts accordés par l'État et la BCE durant la crise, mais néanmoins leur sauvetage a coûté plus de 30 milliards d'euros, et l'accroissement de la dette publique résultant de la crise financière plombe l'État français. Depuis, les banques ont utilisé l'argent que la Banque centrale européenne leur distribue à un taux de 1% pour acheter des titres de la dette publique espagnole, portugaise, italienne... qui rapporte 5%, voire plus.

### Personnel d'État... et des banques

Les banques françaises sont bien présentes sur le marché de la fraude et de l'évasion fiscales. Les liens du lobby bancaire avec les sommets du ministère des Finances sont permanents quelles que soient les alternances politiques. « Le projet de réforme bancaire de 2013 a été rédigé sous la dictée des grands banquiers français » énonce un économiste cité dans le Livre noir des banques. Il y a à cela des raisons idéologiques (ces gens-là partagent la même vision du monde) mais aussi plus matérielles. Ce même économiste explique: « Quand vous êtes haut

fonctionnaire à Bercy, vous savez qu'à 45 ans vous allez plafonner dans votre carrière [...] vous irez pantoufler dans une banque, avec un salaire multiplié par 10 ou 50 ». Les sommets des grandes banques sont donc peuplés d'anciens hauts fonctionnaires, notamment d'inspecteurs des finances, souvent passés par des cabinets ministériels, de droite ou « de gauche » peu importe. Jean-Pierre Jouyet, actuel secrétaire-général de l'Élysée et ami personnel de Hollande, a été au cabinet de Jospin, puis directeur du Trésor, puis président de la banque Barclays, puis secrétaire d'État sous Sarkozy, etc. (certaines étapes ont été sautées tellement il a virevolté d'une fonction à une autre...). La partie descriptive du Livre noir des banques fourmille d'informations fort utiles. Les prescriptions (plafonnement des revenus des banquiers, séparation des banques de dépôts et des banques d'affaires, réforme de la « gouvernance » des banques et interdiction des activités bancaires dans les paradis fiscaux) ne sont pas inutiles, mais elles ne sont pas à la mesure du problème. En particulier, une réforme de la « gouvernance » – où usagers,



salariés, représentants de la société civile, actionnaires participeraient « à parts égales » aux instances de direction des banques – seraient, dans une société telle que la nôtre, le masque du pouvoir maintenu des actionnaires. On ne peut évaluer la nécessaire socialisation des banques.

Pour un regard plus global sur les banques dans le monde et des propositions plus radicales, et plus à la mesure de ce qui serait nécessaire, il faut lire Bancocratie d'Éric Toussaint<sup>2</sup>.

### H. W.

1 – Le Livre noir des banques, Attac & Basta!, Les liens qui libèrent, 2015, 21,50 euros.

2 – Bancocratie, Éric Toussaint, Aden-CADTM, 2014, 24 euros.

UNIVERSITÉ PARIS 8

## Grève contre les bas salaires et la précarité!

Depuis le 19 janvier, un mouvement de grève des personnels de catégorie C et des bas salaires a vu le jour à l'initiative d'un collectif qui s'est constitué et qui est soutenu activement par les sections syndicales Ferc-Sup CGT et SNASUB-FSU...

Ce mouvement a été impulsé en grande partie par nombre de femmes qui ont pris conscience que non seulement les rémunérations des personnels de catégorie C et des contractuels étaient trop basses pour avoir une vie décente, mais que leurs retraites seront misérables. Les femmes sont particulièrement touchées car elles connaissent des carrières incomplètes, le recours aux temps partiels et aux disponibilités pour élever leurs enfants, et c'est encore plus dur pour les femmes seules... À l'occasion d'un colloque sur les nouveaux mouvements sociaux organisé par la Fondation Gabriel Péri sur le site de l'université, une camarade est intervenue: « Bonjour à tous. Vous assistez aujourd'hui à un colloque sur les mouvements sociaux. Là, vous avez la théorie et nous, nous illustrons la pratique. (...) Tout d'abord, sachez que les travailleurs pauvres, vous les avez devant vous: 1490 euros après 21 ans de service public. Nous exigeons un salaire convenable et une retraite décente. Au départ, la revendication était catégorielle, mais d'une revendication catégorielle, ce mouvement s'est élargi à d'autres catégories, y compris aux contractuels qui sont les plus précaires. (...) C'est une coordination qui prend les décisions démocratiquement tous les matins. Nous les soumettons à l'ensemble des personnels et votons. C'est le collectif qui va par exemple négocier avec la direction de l'université. Les syndicats nous soutiennent mais c'est la coordination qui prend les décisions. (...) »

### Un moment décisif

Depuis la rentrée, des centaines d'étudiantEs, d'enseignantEs et de personnels, ont déjà signé la pétition de soutien aux grévistes et passent tous les jours discuter avec les grévistes au piquet de grève. Depuis le lundi 16 février, des personnels du service de la formation continue et les menuisiers de l'université (contractuels) se sont également mis en grève! La présidence a été contrainte de rouvrir les négociations.

La grève est aujourd'hui dans un moment décisif et la solidarité est fondamentale pour faire basculer définitivement le rapport de forces. Une soirée de soutien aura lieu jeudi 19 janvier (à 18h, dans le hall du bâtiment C). Soyons nombreux et nombreuses pour y exprimer notre soutien!

**Henri Fourtine, magasinier de Paris 8 en grève depuis le 19 janvier**

Chèques de solidarité à envoyer à Olga Moll, Département Musique,

Université Paris 8, 2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis cedex.

Pétition de soutien: <http://www.petitions24.net/>

soutien\_aux\_personnel-le-s\_de\_paris\_8\_en\_greve

# La santé, objet de spéculation des banques et de la finance

DETTE

Le 15 janvier dernier, la Banque centrale suisse a décidé brutalement de renoncer à maintenir le cours plafond de 1,20 franc suisse pour 1 euro. La réaction des marchés des changes a été immédiate: le même jour, le franc suisse s'envole et 1 euro s'échange contre 0,9944 franc suisse...

En France, les hôpitaux et les autres acteurs publics qui ont eu la mauvaise idée de souscrire des emprunts structurés dont le taux est indexé sur la parité euro - franc suisse, voient leurs charges d'emprunt bondir, car les taux déjà élevés (autour de 15%) dépassent allègrement les 25%. Durant une période qui va de la fin des années 90 jusqu'au début de la crise financière de 2007-2008, l'État a laissé les banques proposer en toute impunité des emprunts risqués aux hôpitaux, mais aussi aux collectivités et aux organismes de logement social. Les banques ont engrangé des marges très conséquentes, mais lorsque ces emprunts ont vu leurs taux exploser, les acteurs publics locaux ont dû faire face à des surcoûts d'intérêts insupportables, sachant que les emprunteurs ne peuvent rembourser leur prêt par anticipation, car pour ce faire,

les banques exigent le paiement d'indemnités (appelées soultes) exorbitantes dont le montant dépassent souvent le capital du prêt à rembourser.

### L'État à la rescousse des banques...

C'est cette situation qui a amené un grand nombre de collectivités à attaquer les banques en justice et à obtenir gain de cause sur la base du défaut du TEG (taux effectif global)<sup>1</sup> ou d'un TEG inexact. Pour éviter la généralisation de cette jurisprudence favorable aux emprunteurs, le gouvernement a fait voter le 17 juillet 2014 au Parlement par sa majorité socialiste et les Verts un scandaleux projet de loi de validation qui, par un coup de baguette magique législative, rend rétroactivement légaux des contrats qui ne le sont pas.

Pourtant aujourd'hui, de nombreuses collectivités poursuivent leurs actions en justice car d'autres pistes de droit existent pour faire condamner les banques, notamment le manquement aux devoirs d'information, de conseil et de mise en garde, ou bien encore le caractère spéculatif des emprunts. Dernièrement, la Fédération hospitalière de France (FHF) a annoncé sa décision de s'associer avec l'Association acteurs publics contre les emprunts toxiques (l'APCET représente des collectivités locales) pour saisir la justice européenne afin de demander l'annulation de la loi de validation de juillet dernier.



PHOTOTHÈQUE ROUGE/MILO

### Mettre les banques sous contrôle

La dette des hôpitaux publics est estimée à 30 milliards d'euros... dont 1,5 milliard d'euros d'emprunts toxiques. Il en coûterait 3 milliards d'euros aux hôpitaux pour s'en débarrasser. Quant au surcoût d'intérêts découlant de l'appréciation du franc suisse, Frédéric Valletoux, le président de la FHF, l'estime à 500 millions d'euros. Ces sommes sont à mettre en regard avec le ridicule fonds de soutien de 100 millions d'euros destiné à aider les hôpitaux plombés par les emprunts toxiques, en échange de leur renoncement à attaquer les banques en justice. Aujourd'hui, la première urgence est d'obliger les banques à transformer les emprunts toxiques des

hôpitaux et des autres acteurs publics en emprunts classiques non risqué à taux fixe ou à taux révisable. La seconde priorité est de mettre les banques sous contrôle en les socialisant sans indemnité, cela afin de créer un véritable service public bancaire. La santé n'est pas une marchandise, elle est un bien commun qui doit être soustrait aux intérêts des banques et des capitalistes.

**Patrick Saurin**

(porte-parole de Sud BPCE, membre du CADTM et du Collectif d'audit citoyen)

1- Le taux effectif global (TEG) est le taux qui représente le coût effectif du crédit en intégrant tous les frais. Son absence ou son caractère erroné constituent un vice de forme qui autorise le juge à y substituer un autre taux, le taux légal (pour information, le taux légal est de 0,93% en 2015).



## GÉANT CASINO VALENTINE MARSEILLE (13) «Hôtesse de caisse, j'encaisse... Pas tout!»

C'est ce que disait une pancarte portée par des grévistes du magasin Casino de la Valentine (Marseille 11<sup>e</sup>) ce samedi 14 février.

Conditions de travail dégradées, salaires au SMIC, sous-effectif (130 emplois disparus en 4 ans, près de 50% en 13 ans), caisses automatiques tueuses d'emplois, polyvalence à outrance, non-remplacement des absences (maladie ou congés), pression pour travailler les dimanches et jours fériés... Rien n'échappe à la logique de «rentabilité financière» du groupe, bénéficiant pourtant de 50 millions d'euros du CICE...

Et, un jour, ça craque! Au beau milieu de ce samedi après-midi, 60 caissières

sur 80 ont arrêté le travail et ont été rejointes par une dizaine de collègues des rayons, à l'appel du syndicat CGT. Comme leurs collègues, Roselyne, Patrick, Soraya, n'acceptent plus de subir la colère des clients excédés par les attentes interminables en caisse ou les rayons mal fournis et mal étiquetés. Ils n'acceptent plus ces caisses automatiques où les clients s'encaissent eux-mêmes, et où un seul agent couvre 8 caisses (bonjour les suppressions d'emploi!). Ils ne veulent plus nettoyer leur caisse ou leur rayon en dehors de

leurs heures de travail, et faire face aux souris, aux cafards. Ils refusent d'être déplacés à tout moment pour aller renforcer le «drive», déshumanisé et soumis aux intempéries.

### Premiers résultats...

Pour tenter de casser la grève, Casino a embauché des intérimaires pour la journée et a même recontacté d'anciennes caissières qui avaient renforcé le personnel à la période de Noël. Après distribution de tracts aux salariéEs et à la clientèle, les grévistes accompagnés de militantEs CGT,



Les caddies sont restés sagement rangés... DR

80 personnes, ont improvisé une petite manifestation dans la galerie marchande et dans le magasin, pour obtenir d'être reçus par la direction. Les grévistes, qui ont un peu «insisté», ont finalement été reçus par le sous-directeur qui a contacté la direction nationale, et s'est engagé à ce qu'une délégation soit reçue ce samedi. Les grévistes sont heureux et fiers de leur premier succès. Si les salariéEs n'acceptent plus, s'ils relèvent la tête, s'ils sont conscients de leur force, tout est possible. À suivre donc...

**Correspondant**

VOITURES

## La fuite en avant

Nous sommes face à une catastrophe sanitaire. Alors qu'en 1979, nous en étions à 4% du parc auto équipé de moteurs diesel, nous en sommes aujourd'hui à 60% et près de 80% pour les voitures les plus récentes...

L'hégémonie de cette technologie s'est réalisée progressivement à partir des années 80... C'est qu'il fallait sauver la toute récente holding PSA (Peugeot-Citroën) qui a décidé d'être la championne du diesel. Renault n'a pas voulu être distancé... L'État a totalement accompagné le mouvement, rythmé par la mystification publicitaire: «le diesel, c'est écolo»!

En fait, le diesel est extrêmement polluant. Si, par km parcouru, la voiture diesel émet moins de CO<sub>2</sub>, c'est la moindre consommation de ce moteur qui l'explique. Mais un litre de gas-oil consommé émet plus de CO<sub>2</sub> qu'un litre d'essence! C'est là le moindre des mensonges: c'est que le CO<sub>2</sub> n'est pas le seul résidu de la combustion du diesel. Ce moteur, même équipé de filtre à particules (FAP), émet 15 à 20 fois plus



**G**hosn est plus bavard sur les accords de compétitivité que sur les profits personnels qu'il en a retirés : un gain net de 4 millions d'euros pour son propre portefeuille, due au « plus » de ses actions Renault depuis la signature des accords de compétitivité.

Même avec 1000 emplois en plus cette année, il y aura moins de salariéEs qu'il y a deux ans. Et pourtant Renault annonce une augmentation de la production à la suite d'une augmentation des ventes en Europe et des accords passés pour produire voitures, moteurs et pièces pour Nissan. Plus de production, c'est plus de charge de travail. À Sandouville (76), 60% des opérations de montage sont déjà confiées à des intérimaires, jusqu'à 80% sur les chaînes de l'usine de Flins (78). Les 1000 emplois annoncés ne suffiront donc même pas à l'embauche de tous les intérimaires ! Lors des NAO pour les salaires, fini le temps de la communication : pendant que la direction publiait ses résultats financiers, elle annonçait : « pas d'augmentation générale des salaires », mais seulement des augmentations individuelles au mérite, c'est-à-dire à l'arbitraire des grands et petits chefs. Le total de l'enveloppe pour 2015 est inférieur à 1%. C'est la poursuite du gel des salaires, avec des discriminations qui vont s'aggraver entre salariéEs.

#### Pour eux, tout va bien...

Et pendant ce temps, les affaires de Renault vont mieux. En 2014, le bénéfice net a été multiplié par 3, passant à 1,83 milliard d'euros. Ceux qui en profitent sont les actionnaires. En 2014, ils avaient déjà touché 508 millions d'euros, et les dividendes versés en 2015 augmenteront de 12%, passant de 1,7 à 1,92 euros par action. 12% de rentes pour ceux qui ne foutent rien et 0% pour ceux qui travaillent. Que cela ne fasse pas le compte est une évidence. Même la CFDT, à l'avant-garde des signatures chez Renault comme ailleurs,

## RENAULT Champion de la publicité... mensongère !

*Renault et son PDG Carlos Ghosn ont annoncé jeudi 12 février 1000 embauches en France en 2015. Entre novembre 2013 et novembre 2014, après la signature de l'accord de compétitivité, Renault a perdu près de 2000 emplois... Et en dix ans, la saignée a été de plus de 30 000 emplois, avec des effectifs qui sont passés de 76 000 en 2004 à 45 000 fin 2014.*



Pendant la dernière campagne européenne, le NPA devant le technocentre de Guyancourt. PHOTOTHÈQUE ROUGE / MILO

annonce qu'elle ne signera pas cet accord sur salaires. Vendredi 13 février, des débrayages avaient été appelés dans tout le groupe Renault par la CGT. Un vendredi avant des congés scolaires, cela n'a pas été massif... Parmi les usines, seules celles de Cléon (76) et du Mans (72), ont connu des actions mobilisant environ 200 salariéEs. Au centre de Lardy (91), là où le débrayage a été le plus significatif, il y a eu appel et tract commun CGT et SUD. Au centre

de Guyancourt (78), SUD avait aussi appelé au débrayage, revendiquant 300 euros pour tous. Pourtant, avec près de deux milliards d'euros annoncés de bénéfices, « ils » ne peuvent pas dire qu'ils n'ont pas les moyens de payer ! Mais pour faire céder la direction de Renault pour de bon, il faudrait bien davantage que ces débrayages devenus des classiques des négociations annuelles.

**Correspondant**

## TRAVAIL DU DIMANCHE Ni pain ni roses



Dans la manifestation du 26 janvier contre la loi Macron. PHOTOTHÈQUE ROUGE / MILO

*La question du travail dominical revient sur le devant de la scène à la faveur, d'une part, d'un fait divers et, d'autre part, de l'examen parlementaire de la loi Macron. Tout commence par un banal rappel à la loi par l'Inspection du travail d'un boulanger de Saint-Paul-les-Dax (40).*

**C**e dernier ouvrait son magasin 7 jours sur 7 alors qu'un arrêté, établi dans le but de limiter la concurrence mais aussi d'assurer l'effectivité du repos hebdomadaire des salariéEs concernés, oblige le commerçant à faire le choix d'un jour de fermeture, ce qui est courant dans la profession. Le patron, qui emploie 22 personnes, a depuis décidé de fermer le lundi tout en menaçant de licencier du personnel en conséquence... licenciements nécessairement illégaux car découlant du respect de la loi ! Suite à la médiatisation de son affaire, il a reçu le soutien de personnalités politiques de droite mais aussi du PS, en plein reniement de son engagement en faveur du repos dominical, qui lui a promis « d'examiner les éventuelles failles de la réglementation actuelle et d'y répondre », y compris contre l'avis du syndicat national de la boulangerie !

#### Démocratie « représentative » ?

À l'Assemblée nationale, où seuls une cinquantaine de députéEs (sur 577) siégeaient avec un temps de parole limité à 50 heures, les articles de loi Macron relatifs au travail dominical et nocturne sont passés comme une lettre à la poste : tout juste est-il prévu que les jours d'élection, les employeurs seront tenus de prendre des mesures permettant aux salariéEs d'aller voter... L'opposition des « Frondeurs », parfois lyriques, de députéEs socialistes pourtant réputés proches du gouvernement, et de parlementaires UMP (si, si), n'a pas permis de faire bouger les grandes lignes du texte. La maire de Paris a beau dénoncer « un déni de démocratie » suite à l'adoption des Zones touristiques internationales (ZTI) décidées directement par l'exécutif, c'est la double peine pour des milliers de salariéEs du commerce qui s'annoncent : celle de devoir travailler 52 dimanches par an et jusqu'à minuit, sous couvert d'un volontariat tout relatif et de conclusion d'accords, qui pourront être recherchés à différents niveaux et prévoiront autant de compensations différentes que de situations... C'est par une mobilisation massive, à l'occasion de la journée nationale interprofessionnelle qui s'annonce pour le mois prochain, mais aussi par la multiplication des initiatives qui la précéderont, qu'on pourra les faire reculer.

**LD**

## TOULOUSE (31) Le Planning familial menacé de fermeture !

*Si des financements ne sont pas trouvés, le Planning 31 fermera ses portes ce 1<sup>er</sup> mars...*

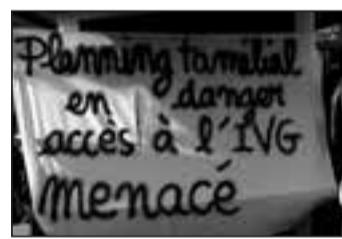
**A** cela, plusieurs raisons. Les prud'hommes, saisis par trois salariées pour licenciement abusif, ont condamné l'ancienne direction du Planning. Le NPA avait soutenu les salariées. Pour cette année, le coût lié à cette affaire s'élève à 32000 euros (sur un budget de 120000). À cela s'ajoute une baisse de certaines subventions (communauté urbaine) et la stagnation de la plupart des autres. La nouvelle équipe du PF 31, totalement renouvelée depuis ce conflit, paye les pots cassés d'un héritage qu'elle n'a pas choisi.

En plus des activités traditionnelles (accompagnement IVG jusqu'à 12 semaines, fait rare en

France, contraception, travail auprès des établissements scolaires), elles ont mis en place des groupes de parole précieux pour les femmes victimes de viol/violences. Où iront celles et ceux, mineurEs, précaires, femmes violentées, trans, accueilliEs gratuitement et anonymement par le Planning ? Qui remplacera le Planning dans l'accompagnement des femmes pour une IVG ? Qui fera dans les collèges et lycées l'éducation non sexiste auprès des jeunes ?

#### Sauver un outil précieux

Le Planning doit non seulement être préservé mais développé, car pour une population de près



d'un million d'habitantEs, il n'y a que 3 salariées (alors qu'il y en a 5 à Montauban ou 8 à Montpellier). Un comité de soutien regroupant de nombreuses organisations féministes, associatives, syndicales et politiques, dont le NPA, s'est mis en place. Les actions se multiplient (rassemblements, appel aux dons, pétition), avec une

participation toujours croissante et intergénérationnelle. Nous exigeons une table ronde en urgence de tous les financeurs, avec déblocage d'une enveloppe exceptionnelle permettant de sauver le Planning et une revalorisation des budgets à hauteur des besoins. La disparition du Planning familial représenterait une régression pour les droits des femmes, déjà mis à mal par les politiques d'austérité (fermeture de centres IVG, maternités, etc.). 40 ans après le vote de la loi Veil, acquis grâce à des mobilisations massives, les droits des femmes restent fragiles. La mobilisation toulousaine continue pour que vive le Planning.

**CorrespondantEs**

de microparticules et d'oxydes d'azote que la voiture essence. Les microparticules émises (0,0025 mm) pénètrent très loin dans le système respiratoire. L'autre poison émis particulièrement dangereux est le dioxyde d'azote (NO2). Ces émissions sont responsables de dizaines de milliers de décès prématurés. Dans l'urgence de la sortie du diesel, il est un préalable absolu à poser : les travailleurEs de l'automobile, par exemple les 37 000 de PSA Trémery en Moselle, site spécialisé dans le diesel, n'ont pas à faire les frais du changement de cap. Grâce à leur expertise acquise, les collectifs de travail doivent au contraire devenir demain les acteurs centraux de la transition énergétique. Le pire est pourtant à craindre quand on voit la casse récente de PSA Aulnay. Il nous faudra donc imposer la maîtrise des

licenciements et la continuité des droits devront être mis au centre de la bataille. Le climat social doit se réchauffer ! Et très sérieusement !

#### Un véhicule propre ?

Les voitures diesel, même équipées de filtres à particules, ne méritent donc pas leur pastille verte. De même, la prime destinée à favoriser l'achat d'une voiture électrique tend à faire passer celle-ci pour le véhicule propre de l'avenir. Certes, elle ne libère pas de CO<sub>2</sub> quand elle roule, mais elle en génère lors de sa fabrication, de sa destruction. Ses batteries sont au lithium – très polluant – et l'électricité qu'elle utilise provient surtout de centrales nucléaires (75%) et, dans une moindre mesure, de centrales thermiques. Ainsi, son bilan carbone ne commence à être meilleur que celui d'une voiture à essence qu'à

partir de 50000 km... Autre aberration, elle doit rester branchée à l'arrêt, donc consommer du courant ! Une politique respectueuse de l'environnement s'efforcera de favoriser des véhicules qui de leur fabrication jusqu'à leur totale destruction – et non pas seulement quand ils roulent – génèrent au total le moins de pollution et de risques pour le climat et l'environnement. Mais surtout, et en priorité, il s'agit de mettre fin au tout-voiture en permettant de se déplacer facilement, avec une production de CO<sub>2</sub> limitée. Pour cela, il est urgent de développer les transports doux, collectifs, gratuits, fréquents, de grande amplitude horaire, de bonne qualité environnementale. L'aménagement territorial devrait aussi avoir cet objectif. Ce ne sont manifestement pas les choix de ce gouvernement.

**Commission nationale écologie**



Le règne du tout-bagnole.... PHOTOTHÈQUE ROUGE / JMB



## Les comités en action!

### Castres (81) Résistance contre la fermeture de l'usine Weir

Le groupe multinational Weir (16 000 salariéEs dans le monde) se lance dans une restructuration qui se traduirait par des centaines de licenciements et quelques fermetures d'usines dont celle de Castres dans le Tarn. C'est fin 2014 que les 50 salariéEs ont appris la fermeture de leur usine (fabrication de pompes industrielles). Un choc d'autant plus important que cette usine a une très vieille histoire: elle existe depuis 1802 à Castres! En fait, il s'agit encore de cette terrible logique de «compétitivité», autre nom de la satanée course aux profits: avec des bénéfices au rendez-vous et une activité rentable, ce groupe en veut toujours plus.

Les salariéEs refusent ce projet de fermeture et cherchent les moyens de s'y opposer. Il ne s'agit pourtant pas d'une usine avec tradition de lutte. Cela ne décourage pas l'équipe syndicale et les salariéEs entrés en résistance: actions de protestation, alerte des élus locaux et des pouvoirs publics, défense du maintien de l'activité et de tous les emplois, d'une solution de reprise voire d'une Scop.

Ils reçoivent le soutien des structures syndicales locales, de salariéEs d'entreprises voisines comme celle de Comau (équipementier automobile). Un vrai bras de fer est commencé, une vraie course contre la montre aussi. Dans ces cas-là, le moindre soutien fait du bien au moral et donne des forces pour tenir.

Dans cette situation, les militants NPA d'Albi (ville voisine) avec Philippe Poutou sont venus jeudi 12 février apporter leur solidarité. Sont venus pour l'occasion la *Dépêche* et deux radios locales.

L'essentiel des discussions ont porté sur comment construire une mobilisation, trouver des aides et coordonner les réseaux militants pour agir plus fort.

### Paris 19<sup>e</sup> «Combattons tous les racismes!» Mardi 10 février 2015, le NPA 19<sup>e</sup> organisait une réunion publique sur le thème «Après les horribles attentats du 7 et du 9 janvier, combattons tous les racismes!» Une quinzaine de personnes étaient présentes.

Pour les militantEs du NPA, il est essentiel de défendre la liberté d'expression, mais il l'est tout autant de refuser les amalgames et les agressions racistes qui fleurissent depuis, nourries par les discours démagogiques du PS, de la droite et du FN.

Les discussions ont porté sur la responsabilité du gouvernement français du fait de sa politique colonialiste et militaire à l'étranger, antisociale en France. L'Union nationale est avant tout un moyen de redorer son blason. Comment un gouvernement qui a démantelé un camp de Roms tous les 3 jours l'année dernière peut-il aujourd'hui prétendre vouloir lutter contre le racisme? Comment peut-il prétendre défendre la liberté d'expression après avoir interdit plusieurs manifestations de soutien à la Palestine?

### Toulouse (31) Meeting de solidarité avec les travailleurs et le peuple grec.

Jeu. 12 février, plus de 150 personnes ont répondu à l'appel du NPA 31 qui organisait un meeting de solidarité avec le peuple grec. À la tribune, Ioanna, une camarade anticapitaliste franco-grecque et Alain Krivine. Devant une salle très attentive, nos camarades ont présenté la situation en Grèce après la victoire de Syriza, les problèmes politiques posés face à la troïka, les débats autour de la problématique de l'annulation de la dette, les diverses composantes de la «gauche» dans et hors Syriza...

La première victoire électorale de la gauche radicale anti-austérité en Europe depuis le début de la crise crée de l'espoir et ouvre un certain nombre de discussions. Un débat enthousiasmant s'est ouvert sur le programme de Syriza et les difficultés à apporter des réponses antilibérales dans le cadre de l'Union européenne sans avancer des éléments de rupture anticapitaliste. Mais aussi, sur le sens de l'alliance avec ANEL, un parti de droite anti-austérité et nationaliste. En résumé, des discussions sur ce que devrait être une politique anticapitaliste dans une telle situation: la défense de mesures d'incursion dans la propriété privée (annulation de la dette, nationalisations...) et la construction de mobilisations de masse, le développement de l'auto-organisation.

Au-delà des débats stratégiques nécessaires, plusieurs interventions ont porté sur la nécessité de la solidarité internationale face aux agressions de l'eurogroupe et de la BCE. Que cela devait passer par un cadre unitaire large de mobilisation mais aussi par le combat contre la politique de notre propre gouvernement. Une politique que nous tenterons de mettre en place dans les semaines à venir.

**Pantin (93) Non à la loi Macron!** En début d'année, le comité NPA a proposé à toutes les forces politiques attachées à la défense des droits des travailleurs de tenir une réunion publique commune pour le retrait de la loi Macron. Si LO et le POI ont décliné, l'invitation a été accueillie favorablement par le Front de gauche et EÉLV. La réunion s'est donc tenue le mercredi 11 février à l'école Saint-Exupéry. Une trentaine de personnes y ont participé, principalement investies dans les organisations politiques et syndicales locales. Le topo présenté par un camarade de l'inspection du travail a permis à chacun d'étoffer ses arguments sur les différentes attaques contenues dans le projet de loi. La discussion qui s'en est suivie a été l'occasion d'échanger entre les différentes organisations sur la situation politique et sociale générale, les difficultés et les moyens pour mobiliser les salariéEs et la population contre le gouvernement «socialiste» et son austérité. La réunion s'est conclue sur la nécessité de poursuivre le travail d'explication et de dénonciation de la loi Macron, en commençant par faire ensemble un tract destiné aux salariéEs des principales entreprises pantinoises.

# Le combat du peuple grec est notre combat!

Ce week-end dans de nombreuses villes européennes se sont déroulées des manifestations de solidarité avec le peuple grec qui a rejeté les politiques austéritaires en portant Syriza au gouvernement.

**M**ême si elles disent respecter le verdict du suffrage universel, les institutions de l'Union européenne – gouvernements compris – maintiennent leur politique qui a créé une situation sociale insupportable et a conduit le peuple grec à dire: «ça suffit!» C'est pour dénoncer et combattre d'une part ce mépris de la démocratie la plus élémentaire et d'autre part le véritable coup d'État de la Banque centrale européenne que l'on a manifesté un peu partout en Europe mercredi 11 février et ce week-end. Plus de 30 000 personnes à Athènes, entre 5 à 10 000 à Thessalonique, les Grecs ont montré leur détermination à défendre leur choix du 25 janvier et à agir pour que cessent l'austérité, l'étranglement de la dette et autres mémorandums de l'odieuse troïka. Cette dernière n'a aucun mandat populaire ni existence légale dans les traités de l'UE: son mandat, elle l'a reçu des banques qui détiennent la dette en Grèce.



Le cortège du NPA dimanche 15 février à Paris. PHOTO THÈQUE ROUGE/MILO

Dans plusieurs capitales européennes, la solidarité s'est aussi exprimée avec plus ou moins de puissance: quelques centaines à Lisbonne, Madrid, Berlin et Copenhague; quelques milliers à Bruxelles et Londres et environ 20 000 à Rome.

### Un point d'appui contre l'austérité

En France, plusieurs centaines de manifestants dans les rues de très nombreuses villes, dont Marseille, Bordeaux, Lyon,

Grenoble, Nîmes ou Quimper. À Paris, la manifestation de dimanche après-midi a réuni aux alentours de 3 000 à 4 000 personnes, à l'appel des associations de gauche grecques, Attac, CADTM, CGT Île-de-France, Femmes Égalité, les Économistes atterrés, Fondation Copernic, les diverses composantes du FdG (PCF, PG, Ensemble, PCOF...), le MJS, Nouvelle Donne, les Jeunes écologistes, etc., et bien entendu le NPA qui avait signé l'appel commun à manifester.

Des militantEs de la FSU, de Solidaires et du POI étaient également présents.

Les slogans qui ont été les plus entendus furent ceux contre l'austérité, la dictature de la finance et le fardeau de la dette. Pour sa part, le NPA a mis l'accent sur la responsabilité de Hollande et du gouvernement français dans la situation, et dans la nécessité d'annuler la dette et se mobiliser face aux diktats de la troïka. À Marseille, on lisait sur notre banderole: «pour sortir de leurs crises, sortons du capitalisme!». À Quimper, le NPA avait participé mercredi à l'occupation temporaire de la Société générale, un des symboles des banques rapaces du peuple grec.

Ce week-end peut être considéré comme un moment significatif dans la lutte contre les politiques imposées par les institutions et les gouvernements des États de l'UE. Ce qui se passe en Grèce constitue un point d'appui pour les luttes en Europe, comme on le voit déjà en Espagne ou en Irlande. À nous de pousser le plus possible à l'amplification et à la radicalisation de ce mouvement. Le combat du peuple grec est notre combat! C'est tous ensemble que nous parviendrons à mettre en échec les politiques d'austérité permanente qui ruinent les peuples et enrichissent les rentiers. C'est tous ensemble que nous parviendrons à remettre en cause le pouvoir des capitalistes et de toutes les institutions qui écrasent les classes exploitées.

Émile Fabrol

## Acharnement contre le mouvement de solidarité avec le peuple palestinien: suite

Vendredi 20 février, notre camarade Alain Pojolat comparaitra une nouvelle fois devant la justice pour avoir selon la préfecture de police appelé cet été à deux manifestations interdites en soutien au peuple palestinien lors de l'opération criminelle contre Gaza. Alors qu'une relaxe avait été prononcée en première instance, le ministère public, c'est-à-dire l'État, a fait appel de la décision montrant une nouvelle fois sa complicité avec le gouvernement d'extrême droite israélien.

**J**uillet 2014, l'armée sioniste engage une nouvelle épreuve meurtrière contre le peuple de Gaza. un déluge de feu s'abat sur les Palestiniens faisant plus de 2 000 morts, pour la plupart civils, soulevant dans le monde une légitime vague d'indignation amenant à des manifestations massives et autorisées, dans la plupart des capitales... à l'exception de la France, pays des lumières et donneuse de leçons au reste de la planète en matière de «respect des droits de l'homme».

Dès le commencement de l'opération «Bordure protectrice», le gouvernement français s'est aligné sur la politique belliciste du gouvernement Netanyahu et a justifié les exactions commises par l'armée israélienne. Il faudra plus de deux semaines avant que, devant l'ampleur des crimes commis et la désapprobation populaire internationale, Hollande, Valls et Fabius modèrent un peu leur discours et engagent les deux parties à faire preuve de retenue... Lors de cette triste séquence, le NPA avait pris toutes ses responsabilités en appelant à manifester malgré



Prise de parole d'Olivier Besancenot lors du rassemblement de soutien du 22 octobre. PHOTO THÈQUE ROUGE/JMB

les interdictions, mobilisant bien au-delà de ses seuls sympathisantEs et des organisations traditionnelles du soutien à la Palestine.

### Un devoir de soutien

Le nouvel épisode judiciaire qui se déroulera vendredi n'est que l'expression de la continuité de la logique répressive du pouvoir contre le mouvement de soutien à la Palestine. Peu lui importe qu'au cours du procès en première instance, l'ensemble de ses arguments aient été balayés

par la défense... Peu lui importe que le tribunal n'ait pas suivi les réquisitions du parquet et prononce une relaxe évidente sur le plan juridique, il lui faut une condamnation! C'est la même attitude que celle prise lors des procès contre le mouvement BDS, où l'appel est aussi systématique.

Vendredi, nous réaffirmerons haut et fort que notre devoir de soutien au peuple palestinien n'est pas négociable et que jamais aucun gouvernement, qu'il soit de droite, prétendument

de gauche, ou même d'extrême droite, ne nous dissuadera de prendre nos responsabilités. Nous dénoncerons une nouvelle fois la LDJ à l'origine des provocations qui ont justifié les interdictions, et leur instrumentalisation par le gouvernement. Le 22 octobre dernier, lors du procès en première instance, un rassemblement de plusieurs centaines de personnes s'était tenu dès 8 h 30 le matin face au palais de justice, rassemblant la plupart des organisations politiques à gauche du PS, et les syndicats CGT et Solidaires. C'est de nouveau un tel front uni qu'il nous faut réunir pour vendredi. Palestine vivra... Palestine vaincra!

Alfred Ségalo

### Vendredi 20 février RASSEMBLEMENT

Place de la Fontaine Saint-Michel de 13h30 à 15h30.

L'audience se tiendra à la 7<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel (pôle 2) à 13h30.

Essai

# L'imaginaire de la Commune, Kristin Ross

La fabrique, 2015, 14 euros

Un livre singulier et étonnant paraît sur la pensée communarde : sur ce qui se pensait durant ces quelques semaines, tout autant que ce qu'elles amènent à penser...

Dans sa préface, Kristin Ross soutient que « le monde des communards nous est en réalité bien plus proche que le monde de nos parents ». Ce livre est de fait un livre politique. Sa méthode : miser sur une approche par en bas, ne plus prendre pour repère l'État, les histoires officielles, nationale et républicaine, mais le mouvement populaire. À ce titre, elle est

cohérente avec l'objet de son étude. La Commune est une vaste expérience anti-hiérarchique qui mit sans dessus dessous valeurs et évidences, savoirs et pratiques, spécialisations et assignations. Les individus brouillent alors les pistes, débordent les frontières de ce qui est possible et autorisé : les prolétaires font de la politique, les artistes aussi, la politique irrigue la vie et « Je est un autre »...

Engels l'avait écrit : la Commune n'avait pas d'idéaux à réaliser sinon, comme le dit Ross, « ne plus partager la misère » mais créer « un monde où chacun aurait sa part du meilleur » : le « luxe communal ». Elle fut « un laboratoire d'inventions politiques, improvisées sur place ou bricolées à partir de scénarios ou d'expressions du passé, repensés selon les besoins du moment, et nourris des désirs né-



au cours des réunions populaires de la fin de l'Empire ». C'est certainement regrettable pour les adeptes de l'ordre (fut-il révolutionnaire) : la politique est moins affaire de récitations que de création.

### Réfractaire aux grands schémas

Ross mène ainsi l'enquête, horizontale, au ras des corps, des mots et des pensées des communards. On y côtoie dès lors l'étonnant cordonnier Napoléon Gaillard, Eugène Pottier, Elisabeth Dmitrieff, le géographe anarchiste Elisée Reclus, William Morris, etc. L'auteure poursuit ici son travail entamé lors d'un précédent grand livre sur l'œuvre d'Arthur Rimbaud. Elle rejoint le travail du philosophe Jacques Rancière dans *La Nuit des prolétaires* ou *le Maître ignorant* (dont elle est la traductrice en anglais). Réfractaire aux grands schémas, aux raisons statistiques, elle file les gestes et les écrits de ce que l'histoire, impartiale et surplombante, passe sous silence ou ne repère même pas.

Car pour le voir, il faut être sensible aux foyers de questions, infimes ou grandioses, représentatives ou non, qui animent les vies lorsqu'elles s'émancipent, aux objections que le réel leur impose, aux fécondes déraisons qu'elles lui rétorquent. Il faut percevoir la sinuosité des pensées, leur matérialité, leurs transformations (Marx ou les anarchistes), l'importance des symboles, les nuances qui deviennent fossés. Il faut accepter « la dialectique du vécu et du conçu ». L'ouvrage est alors l'occasion de réfléchir, par échos, à quelques questions bien actuelles, écologistes, internationalistes, mais aussi au sort de l'individu, au danger des solutions isolationnistes et à la tentation des enclaves.

Ross rappelle ainsi que l'émancipation ne saurait s'appréhender de manière mécanique, qu'elle dérouté les cartographies trop bien ordonnées. Elle n'est pas affaire de précision doctrinaire ni de surenchère identitaire. Elle est une disponibilité au présent, la mise en jeu de ce que l'on croyait être et savoir, cela quoi qu'en disent les apôtres du rectiligne et les puritains des procédures révolutionnaires.

### Olivier Neveu

Présentation du livre par Kristin Ross, en discussion avec Olivier Besancenot, le lundi 23 février à 19h à La Java, 105 rue du Faubourg-du-Temple, Paris 10<sup>e</sup>, dans le cadre des débats pour l'émancipation ([pourlemancipation.org](http://pourlemancipation.org))

## Disparitions

21 ans, pour publier son premier roman, elle avait choisi ce nom : Assia « la Consolation », Djebbar « l'Intransigeant »... Un nom qui résume la vie de combats d'une femme algérienne, qui pensait en berbère et en arabe et écrivait en français, une œuvre originale qui l'a fait entrer à l'Académie française en 2005. Fille d'instituteur berbère de Cherchell, elle est la première femme algérienne à intégrer l'École nationale supérieure de Sèvres en 1956, mais elle refuse de présenter le concours par solidarité avec la grève appelée par le FLN. Historienne et écrivain, elle est surtout obsédée par cette idée que l'histoire a été faite par cette moitié de l'humanité invisible et silencieuse que sont les femmes et en particulier les femmes algériennes.

### Assia Djebbar Une voix des femmes d'Algérie s'est tue



Ses romans, ses essais, ses films, sont traversés par cette nécessité de porter la parole de ces femmes. C'est ce qui donne une liberté et un souffle de contestation et de subversion à toute son œuvre.

« J'écris comme tant d'autres femmes écrivains algériennes avec un sentiment d'urgence contre la régression et la misogynie » disait Assia Djebbar, disparue ce 6 février, et dont la dépouille a été saluée par les louanges officielles du gouvernement algérien... alors même que les militantes et ses amies rappelaient que son œuvre n'a jamais été traduite en arabe. Puis, conformément à son souhait, elle a été enterrée à Cherchell, mise en terre par des femmes. Pour découvrir son œuvre : *les Enfants du nouveau monde* (1962) et *la Femme sans sépulture* (2002). **Cathy Billard**

### André Brink Écrivain sud-africain : des mots pour lutter

Descendant des colons Boers, André Brink, éduqué dans l'orthodoxie afrikaner, prend conscience de la réalité de la ségrégation dans son pays essentiellement lors de ses études à la Sorbonne à Paris où il se trouve confronté à la la mixité raciale et aux auteurs tels que Camus dont il sera toujours un fervent admirateur. Il choisit de s'engager à travers ses écrits, qui furent censurés dans son pays. Ses œuvres les plus célèbres, *Au plus noir de la nuit* (1974) et *Une saison blanche et sèche* (1980) sont

alors interdites en Afrique du Sud. Ami de Mandela, Brink n'en continue pas moins la lutte et dénonce la corruption au sein de l'ANC. Brink choisit la voix des mots comme instrument de lutte mais refuse de sacrifier la littérature : « Je dois m'efforcer d'être digne des exigences et des complexités de l'univers sociopolitique auquel j'appartiens. Et en même temps, je dois m'efforcer d'être digne des exigences de la création littéraire. Seule la qualité détermine l'efficacité. » Mondialement reconnu, primé, décoré, nobélisable, l'écrivain



disparu ce 6 février est néanmoins resté une conscience et n'a jamais sacrifié son combat. Outre *Mes bifurcations* (2009), son autobiographie, *Un instant dans le vent*, *Rumeurs de pluie*, *Un turbulent silence*, *le Mur de la peste* et, plus récemment, *États d'urgence*, figurent parmi ses titres les plus connus. **Catherine Segala**

### Jâlal Eddine Weiss La Syrie musicale est en deuil

arabo-musulman. Il rencontre dans les années 70 les maîtres égyptiens, tunisiens, turcs, libanais, syriens et irakiens, puis il rencontrera Mounir Bachir (« son père spirituel », disait-il) en 1984 au Maroc, et composera en son honneur en 1986, *Suite bagdadienne*. Il se convertit à l'islam sous le nom de Jâlal Eddine en hommage au maître soufi Jâlal Eddine Rûmi. Sa formation orchestrale et scénique, l'ensemble Al-Kindi, a parcouru le monde entier, seule ou pour accompagner les plus grandes voix du récital du chant profane. La dernière création

de Jâlal (*Stabat Mater Dolorosa*) fut donnée au Maroc en 2011, puis aux Nuits de Fourvière en juin 2013. Tous ses enregistrements chez Harmonia Mundi sont épuisés en ce moment, mais se trouvent à prix d'or sur le marché d'occasion. En attendant les rééditions annoncées, vous pouvez écouter un large extrait de *Mater Dolorosa* sur Youtube ou un hommage à la Syrie sur Dailymotion. **Sylvain Chardon**  
1- En particulier, *Liturgie soufie de la Grande Mosquée des Omeyyades* par l'ensemble Al-Kindi, double CE paru en 1999.



Né Julien Weiss, Jâlal Eddine est mort à Paris en début d'année à l'âge de 61 ans. Sa maison d'Alep était occupée par des combattants syriens qui continuaient à correspondre avec lui sur son lit d'hôpital... Jâlal, d'abord attiré par l'oud, devint un génie créatif du qanûn (la cithare sur table orientale) et du répertoire savant

## Exposition

### « Filmer la guerre. Les soviétiques face à la Shoah (1941-1946) »

Mémorial de la Shoah  
Paris, jusqu'au 27 septembre 2015

Les soviétiques face à des crimes d'État... « Filmer la guerre » dit le titre de cette exposition exceptionnelle, sous-titrée « Les soviétiques face à la Shoah (1941-1946) » : c'est que plusieurs objets s'y mêlent. Dès la fin 1941 et leurs premières contre-offensives, les soviétiques ont trouvé les restes de massacres abominables qui semblent les avoir sidérés. Les photographes et les opérateurs du cinéma de guerre, puis bientôt de véritables commissions d'enquête (« TchêGuéKa ») recueillent alors des masses d'images insoutenables. Au fur et à mesure des avancées vers l'Allemagne, de 1942 à 1945, ces témoignages s'accumulent, bien avant que les Occidentaux n'y soient confrontés à leur tour. Les autorités stalinienne font un usage somme toute modéré de ce matériel effrayant : à l'étranger pour mobiliser l'aide des juifs américains, et surtout à l'intérieur pour galvaniser la résistance et appeler à la vengeance populaire contre l'Allemand. Mais, en interne, cette propagande de guerre antinazie met soigneusement sur le même plan le sort de tous les peuples de l'URSS. Celui des juifs n'est presque jamais mis en avant, pour tout un ensemble de raisons : par crainte de banaliser les arguments de la propagande nazie, mais aussi pour mieux camoufler les crimes soviétiques de Katyn, alors dénoncés par les nazis, mais que les staliens leur attribuaient.



Pourtant la collecte est lancée : des témoignages hallucinants qui aboutiront par exemple au *Livre noir d'Ehrenbourg et Grossman*, alors que bougent à toute allure les relations entre Russes, Ukrainiens, Polonais, juifs et alliés occidentaux. Les réalisateurs soviétiques montent leurs films documentaires sous un contrôle vigilant et filment des reconstitutions dont bien peu seront jugées présentables, mais les errances de la censure, conservées en archives, laissent aussi voir des hésitations et des remords où se dessinent les traces d'autres crimes. Basée sur une documentation impressionnante, globalement jamais vue, l'exposition est présentée sous haute protection militaire au Mémorial du martyr juif inconnu mais, nuancée, émouvante et franchement bien faite, malgré un local exigu, elle peut être victime de son succès. Donc à visiter sans traîner. En principe gratuite, si vous avez un ou une russophone sous la main, emmenez le/la, mais pas les enfants...

### Arthur Malblanc

Mémorial de la Shoah, 17 rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4<sup>e</sup>, métro Pont-Marie ou Saint-Paul.

librairie  
la-breche.com  
27 rue Taine 75012 Paris  
contact@la-breche.com



**L'Anticapitaliste** | Libre expression

# ROMS “ L’alternance politique n’a pas su offrir de solution plus apaisée pour régler la question des bidonvilles. Les évacuations sont même plus nombreuses depuis 2012 ”

**Entretien.** Alors que les agressions anti-Roms ne cessent de se multiplier, **Manon Fillonneau**, chargée de mission Droits de l’homme pour le European Roma Rights Centre, a bien voulu répondre à nos questions.



**Pour commencer par les statistiques, y-a-t-il une évolution sensible entre 2013 et 2014 ?**

Les chiffres des évacuations collectés par la Ligue des droits de l’Homme et le European Roma Rights Centre de 2014 sont légèrement inférieurs à ceux de 2013 (13 500 en 2014 contre environ 19 000 en 2013), mais restent absolument insupportables et inacceptables. Cela représente près de 80% de la population vivant dans des bidonvilles.

L’analyse régionale des chiffres démontre un traitement inégal des bidonvilles sur le territoire : certaines régions expulsent massivement les personnes vivant dans des bidonvilles tandis que d’autres offrent un climat plus apaisé. Ceci suggère un véritable harcèlement perpétré par les autorités dans des régions comme l’Île-de-France ou Rhône-Alpes, et une inégalité de traitement à travers le pays. Les conséquences de ces évacuations sont naturellement dramatiques pour les personnes vivant dans ces lieux de vie. Elles entraînent des ruptures dans la scolarisation, l’accès aux soins, le suivi social, l’accès à l’emploi. Elles sont un obstacle à toute possibilité d’intégration réelle.

**Qui, et sous quel motifs, demande les évacuations ?**

Une évacuation est toujours demandée au nom du droit de propriété, qui est un droit constitutionnel. Malheureusement, les juges sont encore réticents à appliquer la jurisprudence de la Cour européenne des

Droits de l’Homme qui exige qu’un examen de proportionnalité soit effectué entre ce droit de propriété et les autres droits fondamentaux qui sont en concurrence : le droit à une vie privée et familiale normale, le droit à la dignité, etc.

En règle générale, ce sont les propriétaires des terrains ou des immeubles abandonnés qui assignent les occupants devant le tribunal de grande instance pour demander l’évacuation. Dans la majorité des cas, ces propriétaires sont des personnes publiques ou des entreprises publiques. Le juge peut donner des délais avant que l’évacuation ait lieu.

Nous observons depuis quelques années une augmentation significative de la prise d’arrêtés municipaux d’évacuation sous 48 heures. Ces arrêtés sont pris par les maires pour prévenir ou arrêter un trouble à la sécurité ou à la salubrité publique. Ils posent problème car il n’y a aucun recours suspensif possible et qu’aucun délai n’est jamais octroyé avant l’évacuation. Ils sont parfois pris par les maires alors qu’un juge a refusé l’évacuation ou a donné des délais. De nombreux maires justifient la mise à la rue de familles entières afin de veiller « à leur sécurité ».

**Comment s’effectuent ces évacuations ?**

Le déploiement de forces de police est souvent démesuré. Il est pourtant très rare que les personnes mises à la rue – adultes, enfants et personnes âgées – s’opposent de façon virulente à l’évacuation. En octobre 2014, une trentaine d’organisations ont publié une

Charte pour le respect des droits et la dignité des occupants de terrain<sup>1</sup>, afin de rappeler à tous les acteurs les droits des personnes vivant sur des terrains.

**Qu’en est-il du respect de l’obligation de logement ?**

En 2014, nous avons recensé des propositions d’hébergement dans moins de la moitié des évacuations... Lorsqu’il y a eu des propositions de logement, elles n’ont souvent été que très partielles et peu satisfaisantes. Dans de nombreux cas, les femmes et les enfants sont séparées des hommes, à qui l’on ne propose pas toujours un hébergement. Les hébergements se font la plupart du temps dans des hôtels pour quelques nuits seulement.

**Alors, politique de droite, politique de gauche, quelles différences ?**

Au niveau national, l’alternance politique n’a pas su offrir de solution plus apaisée pour régler la question des bidonvilles. Les évacuations sont même plus nombreuses depuis 2012. Un espoir avait pu naître en août 2012 lors de la publication

d’une circulaire interministérielle signée par sept ministres concernant « le démantèlement des campements illicites ». Un dialogue a été rétabli avec le gouvernement par le biais de la Délégation interministérielle à l’hébergement et au logement. Malheureusement, les évacuations ont continué à un rythme aussi soutenu, sans que des réelles solutions constructives aient été mises en place pour tous. Au niveau local, nous constatons des refus de scolarisation par des maires de toutes couleurs politiques. Il en est de même pour les demandes de raccordement à l’eau ou de ramassage des déchets. Enfin, de nombreux maires commencent à utiliser largement les arrêtés d’évacuation sous 48 heures sur des terrains dont ils ne sont pas propriétaires, toujours sans offrir de solution alternative satisfaisante aux habitants.

**Propos recueillis par Robert Pelletier**

1- <http://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-actions/comprendre-et-interpeller/charte-pour-le-respect-des-droits-et-la-dignite-des-occupants-de-terrains>

## Communiqué de presse de la Ligue des droits de l’Homme du mercredi 11 février (extraits)

« Dans la soirée du 8 février 2015, aux alentours de 22 heures, quatre fonctionnaires de la Brigade anticriminalité (Bac) se sont introduits dans un bidonville situé aux 4-Cantons, sur la commune de Ville-neuve-d’Ascq (59). Cette intrusion était, aux dires des fonctionnaires, justifiée par la poursuite d’un flagrant délit de vol d’un sac à main d’une personne âgée.

Lors de cette intervention, des coups ont été portés sur des habitants. Il y a eu au moins un blessé. Des gaz lacrymogènes ont été utilisés contre des femmes et des enfants, dont un nourrisson, et plusieurs « baraques » et caravanes ont été « fouillées ». Des coups de pistolet ou de Flash-Ball auraient été tirés. Les fonctionnaires de la Bac ne se sont identifiés que tardivement. L’opération s’est terminée au bout d’une heure après l’arrivée de la Police nationale, agissant selon les règles normales d’intervention. Il n’y a eu aucune interpellation. Le 10 février 2015, les forces de l’ordre ont à nouveau investi les lieux. Elles ont inspecté le bidonville et ont arrêté deux personnes, qu’elles ont relâchées le jour même. Des pressions ont été faites sur des témoins pour qu’aucune plainte ne soit déposée. Le lendemain, la Police nationale, accompagnée de la Police aux frontières, a de nouveau investi le bidonville ».

## Vu ailleurs

### AMIANTE : IMPUNITÉ PATRONALE.



La cour d’appel de Paris a prononcé jeudi un non-lieu au bénéfice de Claude Chopin, ancien

patron de l’usine d’amiante Amisol qui avait fermé en 1974, dans un des dossiers emblématiques de ce drame sanitaire. [...] Les investigations avaient été lancées en 1997, année de l’interdiction de l’amiante, après une plainte de salariés de l’usine Amisol, ayant développé des maladies liées à leur exposition à cette substance.

Ce jeudi, la cour d’appel de Paris a prononcé un non-lieu au bénéfice de Claude Chopin, ancien patron de l’entreprise de Clermont-Ferrand qui avait fermé en 1974. Conseil de salariés, Me Jean-Paul Teissonnière a fait part de sa volonté de se pourvoir en cassation contre cette décision. L’arrêt de non-lieu « confirme qu’en matière d’amiante, il est difficile d’obtenir la responsabilité de quiconque », a pour sa part commenté Me Michel Ledoux, un des avocats de l’association des victimes de l’amiante (Andeva), selon lequel une trentaine de salariés de cette usine sont morts. « Le combat risque de cesser faute de combattants », a-t-il ajouté, « inquiet pour les autres dossiers ». [...] Claude Chopin avait été mis en examen pour homicides et blessures involontaires en tant qu’ancien patron de ce que l’Andeva a décrit comme une « usine cercueil ». Alors âgé de 26 ans, il en avait pris la tête pendant six mois en 1974 après la démission de son père depuis décédé. En février 2013, la cour d’appel de Paris avait une première fois accordé un non-lieu à Claude Chopin. Mais la Cour de cassation avait annulé cet arrêt qui est donc revenu devant la chambre de l’instruction.

« Amiante : non-lieu pour le PDG d’Amisol, l’Andeva inquiète pour les autres dossiers » A. LG (avec AFP), Batiweb, vendredi 6 février 2015

## S’abonner à l’Anticapitaliste

**Par prélèvement automatique,** Cochez la formule de prélèvement retenu et renvoyez-nous le formulaire accompagné d’un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo + Mensuel	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 14 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre
<input type="checkbox"/> 25 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 19 € par trimestre

**Titulaire du compte à débiter**  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Mail : .....

**Désignation du compte à débiter**  
IBAN : .....  
BIC : .....

**Mandat de prélèvement SEPA**  
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d’être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.  
Numéro ICS : FR4322554755

Date : ..... Signature obligatoire : \_\_\_\_\_

**Par chèque,** à l’ordre de : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM	
Tarif standard	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	Hebdo <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an
<input type="checkbox"/> 28 € <input type="checkbox"/> 56 €	<input type="checkbox"/> 20 € <input type="checkbox"/> 40 €
Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an
<input type="checkbox"/> 22 € <input type="checkbox"/> 44 €	<input type="checkbox"/> 18 € <input type="checkbox"/> 36 €
Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an
<input type="checkbox"/> 50 € <input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 38 € <input type="checkbox"/> 76 €

**ÉTRANGER**  
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : [diffusion.presse@npa2009.org](mailto:diffusion.presse@npa2009.org)